



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture

NERC/24/REP

# RAPPORT

Amman  
(Jordanie)

5-8 février

(En ligne)

4-5 mars 2024

(Réunion  
hybride)

## **Trente-septième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient**

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les points de vue ni les politiques de la FAO.

© FAO, 2024

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à [www.fao.org/contact-us/licence-request](http://www.fao.org/contact-us/licence-request) ou adressée par courriel à [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO ([www.fao.org/publications](http://www.fao.org/publications)) et peuvent être achetés par courriel adressé à [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org).

*États membres de la FAO dans la région Proche-Orient*

Afghanistan	Iraq	Pakistan
Algérie	Jordanie	Qatar
Arabie saoudite	Kirghizistan	République arabe syrienne
Azerbaïdjan	Koweït	Somalie
Bahreïn	Liban	Soudan
Chypre	Libye	Tadjikistan
Djibouti	Malte	Tunisie
Égypte	Maroc	Türkiye
Émirats arabes unis	Mauritanie	Turkménistan
Iran (République islamique d')	Oman	Yémen

*Lieu et dates des précédentes sessions de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient*

Première	- Le Caire (Égypte), 2-14 février 1948
Deuxième	- Bloudane (Syrie), 28 août - 6 septembre 1951
Troisième	- Le Caire (Égypte), 1-9 septembre 1953
Quatrième	- Damas (Syrie)*, 10-20 décembre 1958
Cinquième	- Téhéran (République islamique d'Iran), 21 septembre - 1 <sup>er</sup> octobre 1960
Sixième	- Tel Amara (Liban), 30 juillet - 8 août 1962
Septième	- Le Caire (Égypte)**, 19-31 octobre 1964
Huitième	- Khartoum (Soudan), 24 janvier - 2 février 1967
Neuvième	- Bagdad (Iraq), 21 septembre - 1 <sup>er</sup> octobre 1968
Dixième	- Islamabad (Pakistan), 12-22 septembre 1970
Onzième	- Koweït (Koweït), 9-19 septembre 1972
Douzième	- Amman (Jordanie), 31 août - 9 septembre 1974
Treizième	- Tunis (Tunisie), 4-11 octobre 1976
Quatorzième	- Damas (Syrie), 9-16 septembre 1978
Quinzième	- Rome (Italie), 21-25 avril 1981
Seizième	- Nicosie (Chypre), 25-29 octobre 1982
Dix-septième	- Aden (République démocratique populaire du Yémen), 11-15 mars 1984
Dix-huitième	- Istanbul (Türkiye), 17-21 mars 1986
Dix-neuvième	- Mascate (Oman), 13-17 mars 1988
Vingtième	- Tunis (Tunisie), 12-16 mars 1990
Vingt et unième	- Téhéran (République islamique d'Iran), 17-21 mai 1992
Vingt-deuxième	- Amman (Jordanie), 3-6 juillet 1994
Vingt-troisième	- Rabat (Maroc), 26-29 mars 1996
Vingt-quatrième	- Damas (République arabe syrienne), 21-25 mars 1998
Vingt-cinquième	- Beyrouth (Liban), 20-24 mars 2000
Vingt-sixième	- Téhéran (République islamique d'Iran), 9-13 mars 2002
Vingt-septième	- Doha (État du Qatar), 13-17 mars 2004
Vingt-huitième	- Sanaa (République du Yémen), 12-16 mars 2006
Vingt-neuvième	- Le Caire (Égypte), 1-5 mars 2008
Trentième	- Khartoum (République du Soudan), 4-8 décembre 2010
Trente et unième	- Rome (Italie), 14-18 mai 2012
Trente-deuxième	- Rome (Italie), 24-28 février 2014
Trente-troisième	- Rome (Italie), 9-13 mai 2016
Trente-quatrième	- Rome (Italie), 7-11 mai 2018
Trente-cinquième	- Mascate (Oman), 21-22 septembre 2020 (en visioconférence)
Trente-sixième	- Bagdad (Iraq), 10-13 janvier (en visioconférence) et 7 et 8 février 2022 (modalités hybrides)
Trente-septième	- Amman (Jordanie), 5-8 février (en visioconférence) et 4-5 mars 2024 (modalités hybrides)

\* Connue sous le nom de République arabe unie du 01/03/1958 au 28/09/1961.

\*\* Connue sous le nom de République arabe unie jusqu'au 02/09/1971.

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
<b>RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS</b>	vi
Organisation de la réunion	1-2
<b>I. Questions liminaires</b>	
Séance liminaire	3-7
Élection du président et des vice-présidents et nomination du rapporteur	8-9
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	10
<b>II. Questions relatives aux politiques et aux réglementations régionales et mondiales</b>	
A. Accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord	11-13
B. Récapitulatif des recommandations émanant des commissions régionales et des principales réunions au Proche-Orient	14-22
C. Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord	23-25
D. Permettre une transformation rurale durable et inclusive au Proche-Orient et en Afrique du Nord	26-30
E. Accélérer la transition vers des marchés, un commerce et une consommation durables	31-34
F. Une agriculture plus verte pour des systèmes agroalimentaires efficaces et résilients face aux aléas climatiques	35-38
G. Actions anticipées visant à gérer les effets des crises cumulées	39-43
<b>III. Questions relatives au Programme et au budget</b>	
A. Cadre stratégique, priorités et résultats dans la région	44
B. Réseau des bureaux décentralisés	45
C. Informations actualisées sur la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation	46-51
D. Informations actualisées sur la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique	
E. Renforcer la résilience grâce à la transformation des systèmes agroalimentaires	52-53 54-56
F. La situation grave qui persiste dans la bande de Gaza, l'escalade en mer Rouge et les conséquences sur les chaînes d'approvisionnement alimentaire régionales et mondiales	57-61
G. Perspectives de la sécurité alimentaire mondiale et régionale	62-65
H. Financer l'élimination de la faim, aujourd'hui et demain (ODD 2)	66-68
I. Comment lutter contre les pertes et le gaspillage de nourriture	69-71
<b>IV. Autres questions</b>	72-73

**V. Séance de clôture**

A. Déclaration ministérielle	74
B. Allocution de clôture	75-78
C. Date et lieu de la 38 <sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient	79

<b>Annexes</b>	<b>Pages</b>
Annexe A – Déclaration ministérielle	20-22
Annexe B – Ordre du jour annoté	23-29
Annexe C – Calendrier	30-33
Annexe D – Comptes rendus des manifestations parallèles	34-40

## RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

### Questions portées à l'attention du Conseil

- *Cadre stratégique, priorités et résultats dans la région (paragraphe 44)*
- *Réseau des bureaux décentralisés (paragraphe 45)*
- *Informations actualisées sur la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation (paragraphe 46 à 51)*
- *Informations actualisées sur la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique (paragraphe 52 et 53)*

### Questions portées à l'attention de la Conférence

- *Accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord (paragraphe 11 à 13)*
- *Récapitulatif des recommandations émanant des commissions régionales et des principales réunions au Proche-Orient (paragraphe 14 à 22)*
- *Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord (paragraphe 23 à 25)*
- *Permettre une transformation rurale durable et inclusive au Proche-Orient et en Afrique du Nord (paragraphe 26 à 30)*
- *Accélérer la transition vers des marchés, un commerce et une consommation durables (paragraphe 31 à 34)*
- *Une agriculture plus verte pour des systèmes agroalimentaires efficaces et résilients face aux aléas climatiques (paragraphe 35 à 38)*
- *Actions anticipées visant à gérer les effets des crises cumulées (paragraphe 39 à 43)*

## I. Questions liminaires

### **Organisation de la réunion**

1. La 37<sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient de la FAO a été organisée en deux parties: la réunion des hauts fonctionnaires (5-8 février 2024) et la réunion ministérielle (4-5 mars 2024). La réunion des hauts fonctionnaires s'est déroulée à distance et la réunion ministérielle selon des modalités hybrides.

2. La réunion des hauts fonctionnaires a rassemblé 335 participants, parmi lesquels figuraient des ministres, des vice-ministres et des hauts fonctionnaires des ministères de l'agriculture, des ressources hydriques, de l'environnement et de la santé de 19 pays – dont 17 membres de la région – ainsi que des représentants permanents de gouvernements auprès de la FAO, des membres du personnel de l'Organisation et des représentants d'organisations régionales, du secteur privé, de la société civile et du monde universitaire.

### **Séance et cérémonie d'ouverture**

3. Le Directeur général, M. Qu Dongyu, a prononcé un discours lors de la cérémonie d'ouverture de la réunion ministérielle de la 37<sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, disponible à l'adresse: <https://www.fao.org/about/meetings/regional-conferences/nerc37/documents/fr/>.

4. M. Bisher Khasawneh, Premier Ministre du Royaume hachémite de Jordanie, a assisté à la cérémonie d'ouverture de la réunion ministérielle et a prononcé un discours adressé à la Conférence régionale, disponible ici: [Discours du Premier Ministre prononcé à l'ouverture de la 37<sup>e</sup> session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient](#).

5. La réunion des hauts fonctionnaires a débuté par les déclarations de M. Khaled Hneifat, Ministre de l'agriculture du Royaume hachémite de Jordanie et Président de la 37<sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, et de M. Abdulhakim Elwaer, Sous-Directeur général et Représentant régional (Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord).

6. M. Elwaer a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés de leur présence. Il a souligné l'importance de cette réunion et le rôle qu'elle jouait dans la préparation de la réunion ministérielle prévue pour les 4 et 5 mars 2024. Il a insisté sur l'importance que revêtait le thème de la réunion à la lumière des difficultés auxquelles la région était confrontée, notamment le changement climatique, les conflits et la pénurie de ressources en eau, qui ont accru la dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires et la vulnérabilité à la flambée des prix de ces produits, ce qui a eu un effet marqué sur l'accessibilité et l'accessibilité économique pour les groupes marginalisés. En outre, il a mis en évidence les efforts consentis par la FAO pour aider les membres à atténuer ces difficultés et la nécessité de déployer des efforts concertés et collaboratifs pour accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires. Il a remercié M. Hneifat d'avoir accepté de présider la 37<sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient.

7. M. Hneifat a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié la FAO d'avoir permis à la Jordanie d'accueillir la Conférence régionale. Il a souligné les défis à relever pour rendre les systèmes agroalimentaires durables dans le contexte de la pénurie de ressources naturelles et des conflits sociopolitiques qui caractérisent la région.

### **Élection du président et des vice-présidents et nomination du rapporteur**

8. La Conférence régionale a élu M. Nizar Haddad, Directeur général du Centre national de recherche agronomique de la Jordanie, à la présidence de la réunion des hauts fonctionnaires et a nommé M. Zaid Al-Ani, Conseiller à l'Ambassade de la République d'Iraq à Rome, aux fonctions de rapporteur.

9. La Conférence régionale a élu M. Khaled Hneifat, Ministre de l'agriculture du Royaume hachémite de Jordanie, à la présidence de la réunion ministérielle.

### **Adoption de l'ordre du jour et du calendrier**

10. La Conférence régionale a adopté l'ordre du jour et le calendrier provisoires, auxquels avaient été ajoutés, à la demande du Groupe régional pour le Proche-Orient, un point relatif à la situation à Gaza en matière de sécurité alimentaire et aux questions connexes relevant du mandat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), conformément à la décision adoptée par le Conseil de la FAO à sa 174<sup>e</sup> session.

## **II. Questions relatives aux politiques et aux réglementations régionales et mondiales**

### ***A. Accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord***

11. La Conférence régionale a pris note de l'exposé présenté par la FAO concernant le point 5 de l'ordre du jour intitulé «Accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord».

12. La Conférence régionale:

- a. a souligné la nécessité d'accroître la production et la productivité;
- b. a fait valoir qu'il était important de garantir aux petits exploitants, outre l'accès à la nourriture et à une alimentation saine, un accès équitable aux intrants agricoles, aux ressources, aux biens et aux services;
- c. a souligné que s'agissant de l'accès considéré en relation avec les aspects liés à la disponibilité, à l'accessibilité économique et à l'adéquation, il convenait d'envisager non seulement l'accès des consommateurs, mais aussi l'accès des producteurs aux matériels et aux marchés, de façon à ce qu'ils soient mieux intégrés dans les systèmes alimentaires;
- d. a confirmé que le renforcement de l'intégration régionale constituait un objectif important, sachant qu'aucun pays n'était en mesure d'assurer seul sa sécurité alimentaire et une bonne nutrition;
- e. a reconnu qu'il était nécessaire de rendre les systèmes agroalimentaires plus durables;
- f. s'est dite préoccupée par les conséquences du changement climatique et a souligné la nécessité de veiller à la résilience et à la durabilité des systèmes agroalimentaires et des chaînes d'approvisionnement alimentaire;
- g. a insisté sur la nécessité de se doter d'un système agroalimentaire inclusif et durable, qui tient compte de la gestion durable des ressources naturelles, y compris des forêts et des parcours;
- h. a souligné qu'il importait de promouvoir la collaboration régionale, notamment le commerce interrégional;
- i. a mis l'accent sur le fait que l'accès devrait également comprendre l'accès aux facteurs de production, en particulier à la terre et à l'eau, et ne pas se limiter à l'accès à la nourriture;
- j. a insisté sur la nécessité de faciliter la coopération et la collaboration avec la société civile, compte tenu du rôle important qu'elle pouvait jouer;
- k. a souligné la nécessité d'encourager le partage des connaissances et des solutions innovantes aux problèmes communs, ainsi que l'échange d'informations entre les pays, notamment sur les projets et les initiatives mis en place dans chaque pays dans le domaine des systèmes agroalimentaires.

13. La Conférence régionale a appelé les pays à:

- a. axer leurs efforts sur les accélérateurs mentionnés aux fins de la transformation de leurs systèmes agroalimentaires;



- b. exploiter les possibilités offertes par la coopération interrégionale et intrarégionale en ce qui concerne l'agriculture, la sécurité alimentaire, la nutrition et des questions connexes, en intensifiant les échanges commerciaux et les investissements;
- c. revoir leurs systèmes budgétaires et financiers et les fonds qu'ils allouent aux secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, en vue de les réorienter en faveur de la transformation des systèmes agroalimentaires.

***B. Récapitulatif des recommandations émanant des commissions régionales et des principales réunions au Proche-Orient***

14. La Conférence régionale a examiné le rapport de la Commission régionale des pêches (CORÉPÊCHES) et a pris note du rapport et de la présentation de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région centrale (CRC) et de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (CLCPRO) ainsi que du rapport de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO).

15. Les membres ont pris note des messages essentiels du rapport de la CFPPO, notamment les suivants:

- a. aider les pays à renforcer leurs systèmes de suivi des forêts et des parcours de façon à mesurer les valeurs agrosylvopastorales, sociales, économiques et environnementales, l'objectif étant d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et d'honorer d'autres engagements comme la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal;
- b. souscrire à la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies de proclamer l'année 2026 Année internationale du pastoralisme et des pâturages;
- c. aider les pays à contribuer à la conservation et à la restauration de la biodiversité tout en améliorant la nutrition, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, à travers le recensement des possibilités, des défis et des besoins spécifiques en matière d'appui technique visant l'utilisation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL) et la chaîne de valeur des produits pastoraux;
- d. accélérer l'action sur le terrain pour lutter contre la désertification et restaurer les écosystèmes.

16. La Conférence régionale a recommandé à la FAO:

- a. d'aider les pays à mobiliser des ressources et à faciliter l'accès aux sources de financement de l'action pour le climat;
- b. de continuer d'aider les membres à élaborer et mettre en œuvre des projets de développement qui intègrent les ressources naturelles et qui renforcent les activités intersectorielles afin de lutter contre la désertification dans la région.

17. La Conférence régionale a examiné le rapport de la CORÉPÊCHES et a pris note des efforts déployés par la FAO pour aider les pays concernés, s'est dite extrêmement favorable à la création de l'Organisation de gestion de la pêche et de l'aquaculture en mer Rouge et dans le golfe d'Aden et a appelé les pays concernés à collaborer en vue de faciliter cette création, de manière coordonnée et harmonisée avec le travail déjà effectué par d'autres entités, telles que l'Organisation régionale pour la conservation de l'environnement de la mer Rouge et du golfe d'Aden.

18. La Conférence régionale a pris acte de la Réunion technique consultative régionale tenue en ligne du 23 au 25 octobre 2023. Ce point a été présenté par M. Ayman Omer, fonctionnaire principal chargé du programme de terrain et responsable de l'exécution de la priorité régionale 4 (Résilience) à la FAO, qui a décrit l'objectif et les résultats de la réunion, ainsi que les éléments saillants ci-après:

- a. les répercussions grandissantes des conflits sur tous les aspects de la sécurité alimentaire et de la nutrition;

- b. la vulnérabilité de la région aux chocs externes à la lumière des importations accrues de denrées alimentaires;
- c. la nécessité d'adopter une approche globale pour relever les défis interdépendants dans la région;
- d. la nécessité de fournir des analyses de données relatives à la sécurité alimentaire aux fins de l'élaboration des politiques et des orientations stratégiques;
- e. le rôle important du commerce, des investissements et de l'innovation dans l'amélioration de la sécurité alimentaire;
- f. l'importance de la collaboration régionale s'agissant de traiter les questions communes ou transfrontières;
- g. la pertinence stratégique de l'initiative Main dans la main dans la région;
- h. la nécessité de créer des synergies entre les quatre priorités régionales de la FAO.

19. La Conférence régionale a pris acte de la 5<sup>e</sup> réunion du Comité technique conjoint de haut niveau sur l'eau et l'agriculture de la Ligue des États arabes, tenue au Caire le 1<sup>er</sup> novembre 2023. Ce point a été présenté par M. Mohamed AlHamdi, fonctionnaire principal chargé des terres et des eaux à la FAO. M. AlHamdi a exposé dans les grandes lignes le mandat du Comité technique, qui consiste à renforcer la cohérence, la convergence et la coordination des politiques entre le secteur de l'eau et d'autres secteurs, et à améliorer les modalités de travail à l'interface sciences-politiques. Il a souligné les principaux aspects du plan d'action de la 5<sup>e</sup> réunion du Comité technique, à savoir:

- a. la mise en œuvre du plan d'action relatif à la Déclaration du Caire;
- b. les directives sur l'allocation d'eau au profit de l'agriculture;
- c. les ressources en eau non conventionnelles;
- d. les besoins en matière de données intersectorielles.

20. La 32<sup>e</sup> session de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région centrale et la 10<sup>e</sup> session de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale ont abouti à 39 recommandations convenues, qui consistaient notamment à encourager les membres à élaborer régulièrement, à mettre en œuvre et à actualiser continuellement les plans d'action et d'intervention d'urgence concernant le criquet pèlerin et à en communiquer la dernière version en date au secrétariat de la Commission concernée. Les commissions ont encouragé les membres, en particulier les pays où a lieu la reproduction des criquets pèlerins, à institutionnaliser tous les centres, unités, départements et directions œuvrant à la lutte contre ce ravageur et à leur conférer une autonomie administrative et financière, assortie d'un budget opérationnel annuel, qui leur permette de réaliser diverses interventions de lutte contre le criquet pèlerin.

21. La Conférence régionale a pris note des messages essentiels qui sont ressortis des informations actualisées sur l'infestation de criquets pèlerins dans la région et des efforts déployés pour l'endiguer.

22. La Conférence régionale a appelé les pays à prendre conscience qu'il importe d'adopter des mesures préventives et d'investir davantage dans la lutte contre le criquet pèlerin pour prévenir les conséquences dangereuses et les risques liés à sa propagation dans la région et ailleurs.

### ***C. Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord***

23. La Conférence régionale a pris note du document intitulé *Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord*, établi par la FAO.

24. La Conférence régionale a insisté sur l'importance de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des genres pour la sécurité alimentaire et la nutrition, a encouragé les pays à utiliser, selon qu'il convient, les *Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles*

dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, établies par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), et a souligné qu'il fallait:

- a. renforcer la résilience des femmes et des filles dans les zones frappées par les conflits et le changement climatique, car elles sont touchées de manière disproportionnée;
  - b. éliminer les disparités entre les genres concernant l'accès aux ressources productives, à la formation, aux opportunités génératrices de revenus, à l'innovation et aux technologies, ainsi que les avantages qui en découlent;
  - c. faciliter l'accès aux marchés et aux financements afin de renforcer les microentreprises et les petites entreprises du secteur agroalimentaire qui sont dirigées par des femmes et combler le fossé qui existe entre femmes et hommes s'agissant de la possession d'un compte bancaire;
  - d. remédier aux inégalités en matière de régime foncier en renforçant les politiques et les cadres juridiques tenant compte de la dimension de genre;
  - e. élaborer des programmes qui permettent une transformation rurale tenant compte des particularités liées au genre et à l'âge, promouvoir davantage l'emploi décent des femmes en milieu rural et alléger le fardeau des femmes lié aux tâches domestiques non rémunérées.
25. La Conférence régionale a recommandé à la FAO:
- a. d'aider les pays à recueillir des données ventilées par sexe et par âge et à étoffer les données probantes sur la contribution des femmes aux systèmes agroalimentaires dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, en mettant l'accent sur l'accès des femmes, des jeunes et des personnes handicapées aux ressources, aux biens et aux services;
  - b. d'aider aussi les pays à réduire le fossé numérique en vue de favoriser la participation des femmes à la transition numérique et à la transformation du secteur agroalimentaire.

#### ***D. Permettre une transformation rurale durable et inclusive au Proche-Orient et en Afrique du Nord***

26. La Conférence régionale a pris note du document intitulé *Permettre une transformation rurale inclusive et durable au Proche-Orient et en Afrique du Nord*, établi par la FAO.
27. La Conférence régionale a souligné ce qui suit:
- a. il est important de veiller à l'inclusion pour concrétiser la transformation rurale, compte tenu des difficultés auxquelles la région est confrontée, notamment la pauvreté et le chômage, le changement climatique, les migrations, l'instabilité, les guerres et les conflits;
  - b. la transformation rurale passe par la réduction des inégalités et l'élimination de leurs causes profondes dans toutes les dimensions que constituent le genre, la classe économique, l'appartenance ethnique et le lieu;
  - c. il est essentiel de renforcer la sécurité sociale pour permettre aux agriculteurs de travailler dans des conditions décentes;
  - d. il est important de se pencher sur la question des régimes et titres fonciers, ainsi que sur le problème de la fragmentation des terres découlant des modalités de succession, et de faciliter l'accès des petits producteurs aux ressources en terres;
  - e. il est important de développer les chaînes de valeur et d'investir dans le capital humain des communautés rurales afin de promouvoir une transformation rurale durable ainsi que le développement rural;
  - f. la région se caractérise par une urbanisation persistante, qui favorise le développement des grandes exploitations au détriment des petites; des politiques ciblées, des mesures d'incitation et un appui adapté sont nécessaires pour satisfaire les besoins propres aux petits agriculteurs tout le long du continuum rural-urbain;

- g. il est nécessaire de mettre au point des stratégies ciblées pour renforcer les capacités des petits producteurs, et de les associer à des interventions qui encouragent l'apport de valeur ajoutée et la commercialisation, le financement rural, la diversification et les activités en dehors des exploitations;
- h. les interventions en faveur de la transformation rurale doivent s'appuyer sur une définition claire des zones rurales, des agriculteurs et de la population rurale, qui reflète les évolutions socioéconomiques et corresponde à des critères de ciblage précis;
- i. il a été indiqué que l'innovation était un levier crucial de la transformation rurale, à condition qu'elle réponde aux besoins et aux demandes des petits agriculteurs;
- j. l'action collective est apparue comme un élément incontournable, en particulier grâce au rôle des coopératives, qui soutiennent les petits agriculteurs en matière de prestation de services et d'accès aux ressources; par ailleurs, les débats ont fait ressortir la possibilité de tirer parti de l'économie circulaire;
- k. la transformation rurale doit préserver la biodiversité et les ressources naturelles. La biodiversité est essentielle à la sécurité alimentaire et à l'autonomisation des petits agriculteurs, et des investissements sont nécessaires à cet égard. Les petits agriculteurs peuvent apporter une valeur ajoutée à leurs produits en utilisant des techniques de production qui ne nuisent pas à la biodiversité. Le secteur apicole l'illustre parfaitement, en ce qu'il offre des débouchés commerciaux viables. Il nécessite cependant une biodiversité bien préservée.

28. La Conférence régionale a pris acte de la création du Forum arabe pour les services de conseil rural, dont le lancement a eu lieu durant la réunion des hauts fonctionnaires et qui constitue une plateforme pour les échanges, la constitution de réseaux et les activités de plaidoyer à l'échelle régionale, le but étant de promouvoir les services de conseil rural en tant qu'accélérateurs de la transformation rurale inclusive.

29. La Conférence régionale a appelé les pays à:

- a. accroître encore les possibilités des femmes en ce qui concerne l'accès aux ressources, aux marchés, aux moyens de production et aux programmes de renforcement des capacités, en mettant l'accent sur l'égalité et l'équité entre les genres dans les cadres institutionnels et les programmes et stratégies relatifs à l'agriculture au niveau national;
- b. encourager la diversification des activités rurales, y compris les services de vulgarisation et l'agriculture porteuse de transformation, afin de rendre les communautés rurales plus durables et plus résilientes, tout en veillant à préserver et à exploiter la biodiversité, ainsi qu'à mobiliser des investissements ciblés dans ces secteurs;
- c. encourager des politiques ciblées qui s'attaquent aux inégalités en matière de transformation rurale, permettant ainsi aux petits agriculteurs et agricultrices vulnérables de tous âges d'améliorer leurs moyens de subsistance et de travailler dans des conditions décentes.

30. La Conférence régionale a recommandé que la FAO:

- a. aide les pays à mettre en place un environnement plus favorable qui aide les coopératives et les organisations de producteurs à mieux jouer leur rôle dans l'autonomisation des petits exploitants, et qui facilite leur accès au marché, aux ressources (terres, notamment), à des programmes de renforcement des capacités novateurs et aux décideurs;
- b. produise des éléments factuels et des données ventilées par sexe afin d'étayer des politiques et des stratégies inclusives et équitables de lutte contre la pauvreté rurale et les inégalités;
- c. renforce les capacités et les processus multipartites qui permettent d'élaborer des politiques propices et des interventions globales;
- d. contribue à l'élaboration de programmes destinés à accélérer la transformation rurale et à faire en sorte qu'elle soit inclusive, en tirant parti de l'innovation, en soutenant l'entrepreneuriat, les

technologies, les solutions numériques et une agriculture axée sur les marchés, et en facilitant l'accès aux financements, aux services et aux marchés;

- e. exploite les possibilités que l'économie circulaire peut offrir en ce qui concerne l'amélioration des moyens de subsistance ruraux;
- f. facilite la constitution de réseaux, le partage de connaissances et la coopération multipartite aux niveaux régional et national, notamment en prêtant un appui au Forum arabe pour les services de conseil rural.

***E. Accélérer la transition vers des marchés, un commerce et une consommation durables***

31. La Conférence régionale a pris note du document intitulé *Accélérer la transition vers des marchés, un commerce et une consommation durables*, établi par la FAO.

32. La Conférence régionale a pris note en particulier de ce qui suit:

- a. le commerce régional et international joue un rôle important s'agissant de favoriser la sécurité alimentaire et la nutrition;
- b. il est important d'adopter des approches cohérentes et d'intégrer de manière systématique les objectifs nutritionnels dans les politiques, programmes et stratégies relatifs aux systèmes agroalimentaires;
- c. il est nécessaire de mettre en place une infrastructure et des systèmes logistiques solides, notamment en matière de transport, d'entreposage et de réfrigération;
- d. il est nécessaire de réorienter et de cibler les aides et les subventions agricoles existantes au profit d'une amélioration de l'efficacité, de l'équité, de la résilience et de la durabilité, en renforçant les pratiques agricoles climato-intelligentes, en diversifiant les intrants, en dispensant des formations sur les bonnes pratiques agronomiques et en favorisant l'adoption de technologies;
- e. il est important de renforcer les liens entre zones rurales et zones urbaines en encourageant la coordination avec les municipalités;
- f. il est important d'approuver les directives pour la réduction des pertes et du gaspillage de nourriture au Proche-Orient et en Afrique du Nord et les recommandations relatives à leur mise en œuvre dans les stratégies et plans d'action nationaux en la matière;
- g. il est essentiel d'accorder la priorité aux interventions en faveur des systèmes agroalimentaires et aux programmes intersectoriels au moyen d'investissements, afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition;
- h. les outils et plateformes d'information sur les marchés de la FAO et les produits d'analyse établis par l'Organisation peuvent aider les membres à prendre des décisions éclairées.

33. La Conférence régionale a ensuite appelé les pays à:

- a. renforcer la coordination afin d'améliorer l'intégration des agriculteurs dans les filières commerciales aux niveaux national, régional et international, en promouvant l'harmonisation des systèmes réglementaires et des normes de sécurité sanitaire des aliments;
- b. adopter des politiques visant à encourager la transformation de la production et de la consommation en faveur d'une alimentation saine, renforcer celles qui existent, et élaborer des dispositifs institutionnels qui permettent d'analyser précisément les points de vulnérabilité des systèmes agroalimentaires et d'y remédier efficacement;
- c. favoriser l'augmentation de la production de blé et porter à leur maximum les avantages que procurent les technologies qui sont mises à disposition, tout en développant le secteur semencier et d'autres infrastructures;

- d. harmoniser les réglementations commerciales afin de promouvoir le commerce régional, en particulier de produits qui permettent d'assurer la sécurité alimentaire;
- e. appuyer les observatoires de la sécurité alimentaire établis par la FAO aux niveaux national, sous-régional et régional.

34. La Conférence régionale a recommandé que la FAO:

- a. élabore et produise des données et des analyses actualisées, fiables, exactes et faciles d'utilisation à des fins d'élaboration de produits du savoir, d'information et de diffusion;
- b. aide les membres à mettre au point leurs systèmes de renseignement et d'information sur les marchés, notamment à créer des tableaux de bord pour les indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire;
- c. continue de fournir un appui technique aux membres aux fins de l'élaboration/du renforcement des politiques en matière de nutrition.

***F. Une agriculture plus verte pour des systèmes agroalimentaires efficaces et résilients face aux aléas climatiques***

35. La Conférence régionale a pris note du document intitulé *Une agriculture plus verte pour des systèmes agroalimentaires efficaces et résilients face aux aléas climatiques*, établi par la FAO.

36. La Conférence régionale:

- a. a constaté l'accroissement des efforts visant à mobiliser des financements aux fins de l'adaptation, efforts qui consistent à tirer parti des mécanismes internationaux de financement de l'action climatique et à favoriser l'établissement de partenariats pour appuyer des projets d'agriculture durable;
- b. a insisté sur l'importance de l'autonomisation des femmes dans les zones rurales et de leur rôle s'agissant de veiller à une gestion inclusive des ressources naturelles et de contribuer à la réalisation des ODD;
- c. a souligné la nécessité de trouver un mécanisme au moyen duquel l'instrument de financement des pertes et préjudices prendrait en compte le secteur agricole, en veillant à ce que les parties bénéficient de cet instrument;
- d. a mis l'accent sur l'importance des pâturages et des parcours en matière de préservation de la biodiversité, de conservation des eaux et des sols et de prévention de l'érosion des sols, ainsi que des forêts qui, certes peu nombreuses dans la région, jouent un rôle important en ce qui concerne la conservation de la biodiversité et l'appui aux moyens de subsistance;
- e. a souligné qu'il était nécessaire d'adopter des technologies et des pratiques novatrices, notamment l'agriculture climato-intelligente, l'agriculture de précision et les solutions d'agriculture numérique, pour renforcer la productivité, la résilience et la durabilité;
- f. a insisté sur l'importance d'élaborer et de mettre en œuvre des cadres politiques qui contribuent à rendre l'agriculture plus verte et facilitent l'intégration systématique des pratiques durables dans les politiques nationales et les processus de prise de décisions.

37. La Conférence régionale a ensuite appelé les pays à:

- a. envisager d'établir des accords adéquats concernant les eaux transfrontières afin de garantir un partage équitable de cette ressource, en particulier pour les nations situées en aval, notamment l'Égypte, l'Iraq et la République arabe syrienne, qui subissent les incidences négatives de la réduction du débit des cours d'eau;
- b. exploiter le potentiel que recèlent les espèces végétales locales – en raison de leur forte capacité d'adaptation et de leur résilience face aux effets du changement climatique – s'agissant de restaurer les terres dégradées;

- c. adhérer à la Déclaration des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique, que les Émirats arabes unis ont rendue publique lors de la 28<sup>e</sup> session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28).

38. La Conférence régionale a recommandé que la FAO:

- a. aide les pays à mobiliser des financements internationaux pour favoriser la transition vers des systèmes agricoles durables et climato-résilients, notamment à tirer parti du Fonds vert pour le climat et du Fonds pour l'environnement mondial, à accéder à des mécanismes de financement de l'action climatique et à investir dans des infrastructures et des pratiques durables;
- b. continue de renforcer la collaboration régionale et internationale en ce qui concerne le partage de connaissances, de pratiques optimales et d'innovations dans les domaines de l'agriculture durable et de la gestion des ressources naturelles, notamment en participant à des cadres multilatéraux visant à lutter collectivement contre le changement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité et la dégradation des terres;
- c. aide les pays, sous réserve de la disponibilité de ressources extrabudgétaires, à approfondir leurs connaissances sur les scénarios de décarbonation des forêts, des systèmes agrosylvopastoraux et des terres humides de la région et à investir dans ce domaine.

### **G. Actions anticipées visant à gérer les effets des crises cumulées**

39. La Conférence régionale a pris note du document intitulé *Actions anticipées visant à gérer les effets des crises cumulées*, établi par la FAO.

40. La Conférence régionale:

- a. a noté que les tensions à long terme et les crises récurrentes dans la région, ainsi que leurs effets cumulés sur la sécurité alimentaire et la nutrition, montraient la nécessité stratégique d'agir de manière anticipée sur les risques prévisibles;
- b. a souligné que l'information, les données climatiques et les systèmes d'alerte précoce étaient importants pour éclairer et bien cibler les actions anticipées;
- c. a constaté qu'il fallait contextualiser les actions anticipées, en particulier dans les contextes de risques cumulés, et a noté l'importance des actions anticipées qui prennent en compte les conflits et des interventions qui contribuent à la paix;
- d. a noté que, dans les contextes de conflit, les actions anticipées visant à protéger les moyens de subsistance agricoles et la sécurité alimentaire devaient permettre de soutenir tant les populations d'accueil que les populations déplacées;
- e. a souligné qu'il fallait renforcer les capacités humaines et financières, ainsi que les cadres institutionnels, pour favoriser une mise en œuvre efficace;
- f. a mis l'accent sur l'importance de la collaboration entre les secteurs et entre les pays de la région, en particulier dans les domaines du suivi et de la surveillance des risques transfrontières et de l'alerte précoce;
- g. a encouragé l'apprentissage tiré de l'expérience et la coordination régionale.

41. La Conférence régionale a appelé les membres à:

- a. intégrer pleinement les actions anticipées dans la gestion des risques de catastrophe et les politiques d'adaptation au changement climatique au niveau national;
- b. renforcer les systèmes d'information axés sur un risque spécifique et axés sur des risques multiples et mettre en place des systèmes d'alerte précoce assortis de déclencheurs d'action anticipée;

- c. renforcer les plateformes techniques nationales et régionales afin d'accroître la collaboration et de faciliter et renforcer la gouvernance multirisques à grande échelle;
  - d. allouer des ressources financières souples et fondées sur des prévisions afin de pouvoir mener en temps utile des actions anticipées adéquates;
  - e. instaurer un fonds d'affectation spéciale au niveau régional pour la préparation aux catastrophes et l'intervention d'urgence;
  - f. créer un fonds régional visant à lutter contre les organismes nuisibles et les maladies transfrontières.
42. La Conférence régionale a demandé à l'Organisation arabe de développement agricole d'intégrer la réduction des risques de catastrophe dans ses priorités.
43. La Conférence régionale a recommandé que la FAO:
- a. intègre l'action anticipée dans les programmes consacrés aux situations d'urgence et à la résilience;
  - b. plaide en faveur du financement anticipé aux niveaux régional/national, y compris en utilisant des données factuelles sur les avantages de l'action anticipée;
  - c. renforce les capacités des membres s'agissant de mettre en place des actions anticipées, y compris en ce qui concerne le suivi multirisques, les déclencheurs et les protocoles;
  - d. apporte un soutien technique aux pays en matière de mise en place de systèmes d'alerte précoce, de capacités de surveillance et d'observatoires;
  - e. promeuve et facilite le partage de connaissances entre les pays en ce qui concerne la gouvernance des risques, l'alerte précoce et l'action anticipée;
  - f. veille à ce que les actions soient coordonnées au sein des secteurs, entre les secteurs et à tous les niveaux;
  - g. collabore avec le Mécanisme de coordination arabe pour la réduction des risques de catastrophe par l'intermédiaire de la Ligue des États arabes.

### **III. Questions relatives au Programme et au budget**

#### ***A. Cadre stratégique, priorités et résultats dans la région***

44. La Conférence régionale:
- a. a pris note des activités menées et des résultats obtenus par la FAO au titre des priorités régionales pendant l'exercice biennal 2022-2023, qui est le premier exercice biennal s'inscrivant dans le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO;
  - b. s'est félicitée des efforts menés aux fins de la restructuration des bureaux régionaux et sous-régionaux et de la création d'une unité qui se consacrera à la stratégie et aux politiques;
  - c. a accueilli avec satisfaction la suite donnée par la FAO aux priorités définies par la Conférence régionale, à sa 36<sup>e</sup> session, y compris dans le cadre des principales stratégies de l'Organisation, notamment l'initiative Main dans la main, l'initiative «Un pays, un produit prioritaire» et l'initiative 1 000 villages numériques;
  - d. a réaffirmé l'importance que revêtait l'initiative Main dans la main pour la région, et reconnu son potentiel s'agissant de promouvoir les investissements en faveur de la transformation des systèmes agroalimentaires dans le cadre de forums d'investissement mondiaux, régionaux ou dirigés par les pays;
  - e. est convenue qu'il était important de continuer à mettre à disposition des produits et services normatifs et axés sur les connaissances, tels que des règlements, des directives volontaires, des



instruments juridiques et des études de portée nationale ou régionale, et de poursuivre le dialogue sur les politiques fondé sur des éléments concrets;

- f. s'est félicitée du travail de la FAO dans le domaine de la prospective stratégique et des efforts que l'Organisation mène pour incorporer des analyses prospectives dans sa programmation, en particulier dans le contexte des incertitudes résultant du changement climatique, des conflits et de la pénurie chronique de terre et d'eau dans la région;
- g. a souligné la pertinence de la prospective stratégique aux fins de l'établissement des analyses communes de pays et des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable;
- h. a invité instamment la FAO à intégrer pleinement le thème biennal 2024-2025: «La gestion des ressources en eau à l'appui des quatre améliorations – production, nutrition, environnement et conditions de vie – pour concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030»;
- i. a encouragé la FAO à renforcer son appui en matière de mise en œuvre, au moyen d'approches et d'initiatives novatrices telles que l'analyse de données et le renforcement des capacités dans le cadre de la transformation des systèmes agroalimentaires;
- j. a approuvé les quatre priorités régionales définies pour l'exercice biennal 2024-2025 sur la base des tendances, des enjeux et des défis les plus importants dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord; s'est également félicitée de l'ajout du domaine prioritaire du Programme «Transformation bleue» dans la priorité régionale 1;
- k. a accueilli avec satisfaction les activités stratégiques entreprises par la FAO, comme la création de l'académie régionale de perfectionnement des compétences de direction, le travail d'analyse réalisé au moyen d'un observatoire régional et sous-régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et l'établissement de tableaux de bord pour le suivi de la sécurité alimentaire au niveau national.

### ***B. Réseau des bureaux décentralisés***

45. La Conférence régionale:

- a. a accueilli avec satisfaction les informations actualisées sur les bureaux décentralisés, ainsi que la voie qu'il est proposé de suivre pour renforcer le travail de l'Organisation au niveau des pays compte tenu des orientations formulées par les organes directeurs;
- b. a approuvé les principes directeurs consistant à établir l'approche proposée en fonction de l'évolution, des spécificités et des besoins des pays, à faire en sorte que la flexibilité, l'agilité et le renforcement des capacités fassent partie intégrante du processus, à tenir compte des modalités de fonctionnement et d'action modernes, à mettre en œuvre progressivement les changements et à maintenir l'ensemble des ressources budgétaires régionales allouées au réseau des bureaux de pays de la FAO;
- c. s'est dite favorable aux mesures et aux modèles proposés pour adapter les bureaux de pays de la FAO et ainsi mieux répondre aux attentes des membres en matière d'appui et d'action de l'Organisation au titre du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et dans la perspective du Programme 2030 et au-delà, par exemple en attribuant au Représentant de la FAO en Égypte le rôle additionnel de représentant régional adjoint pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, les fonctions et les responsabilités du Représentant de la FAO devant être définies dans son mandat en veillant à ce que les besoins du pays soient satisfaits, conformément au cadre de programmation par pays;
- d. a demandé à la FAO de lancer un processus transparent de consultation des pays en vue de la mise en œuvre progressive des dispositions proposées.

### ***C. Informations actualisées sur la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation***

46. La Conférence régionale a pris note de la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation dans la région. En tant qu'outil essentiel à la mise en œuvre du Cadre stratégique 2022-2031 de l'Organisation, celle-ci vise à aider les membres à tirer parti de la science et de l'innovation pour mettre en place des solutions spécifiques au contexte et systémiques, au service de systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables.

47. La Conférence régionale a pris note:

- a. de la mission, de la vision et des principes directeurs de la stratégie régionale ainsi que du processus consultatif qui a présidé à son élaboration et à son approbation dans le contexte de la 36<sup>e</sup> session de la Conférence régionale;
- b. du fait que la FAO intervient à l'interface entre la science, l'innovation et le renforcement des capacités au service des acteurs de la région, et que la Stratégie repose sur trois piliers visant notamment à renforcer la prise de décisions fondée sur des données scientifiques et factuelles et à soutenir l'innovation et les technologies aux niveaux régional et national;
- c. de la mise en œuvre du plan d'action régional afférent à la Stratégie, lequel met l'accent sur la production de données probantes, la conception d'outils d'analyse et d'aide à la prise de décision et l'établissement de plateformes et de réseaux techniques thématiques;
- d. de l'importance de la coopération régionale en matière de science, d'innovation et de technologies numériques, qui est mise à profit grâce à des dialogues régionaux et au partage des connaissances, ainsi que de l'importance de la coopération interinstitutions, notamment en ce qui concerne le recensement et l'évaluation des technologies qui sont viables pour les petits producteurs et l'élaboration et l'application conjointe d'une stratégie relative à l'agriculture numérique;
- e. des efforts consentis pour permettre aux acteurs des systèmes agroalimentaires, en particulier aux jeunes agro-entrepreneurs, d'accéder et de recourir plus facilement aux technologies novatrices, en encourageant des partenariats efficaces et des initiatives de collaboration.

48. La Conférence régionale a dit apprécier le fait que la FAO accorde une place importante à la science, à l'innovation et au numérique à l'appui de la transformation des systèmes agroalimentaires, conformément au Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031, aux *quatre améliorations* et aux initiatives phares de l'Organisation, notamment les initiatives «Un pays, un produit prioritaire» et Villes vertes et l'initiative sur la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires.

49. La Conférence régionale a souligné qu'il était important de prêter appui aux pays, y compris au moyen d'initiatives telles que l'observatoire pour les agriculteurs, l'élaboration de stratégies agricoles, la promotion de l'alphabétisation numérique et le développement d'applications mobiles accessibles aux agriculteurs.

50. La Conférence régionale a recommandé à la FAO de continuer à suivre la mise en œuvre de la Stratégie en matière de science et d'innovation, à en tirer des enseignements et à procéder à des ajustements et à des améliorations pour tenir compte des besoins spécifiques des pays.

51. La Conférence régionale a recommandé à la FAO de renforcer ses activités dans les domaines de l'approche «Une seule santé» et de la résistance aux antimicrobiens, en collaboration avec des partenaires régionaux et internationaux.

### ***D. Informations actualisées sur la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique***

52. La Conférence régionale a appelé les pays à:

- a. harmoniser les résultats issus des 27<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> sessions de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27 et COP28) avec

les processus des Nations Unies en cours aux fins de la définition d'une approche programmatique, en particulier sur la base du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et des feuilles de route nationales pour la transformation des systèmes alimentaires, en intégrant l'ensemble dans l'action climatique;

- b. investir dans le renforcement des capacités des parties prenantes des secteurs liés à l'agriculture – institutions nationales, société civile, groupes de femmes et organisations d'agriculteurs – pour faire face aux répercussions du changement climatique et y trouver des solutions, obtenir qu'elles participent davantage aux processus de planification dans l'optique du changement climatique au niveau national, comme les plans nationaux d'adaptation (PNA), les contributions déterminées au niveau national (CDN) et les stratégies de long terme;
  - c. utiliser les outils et les connaissances de la FAO pour mettre en œuvre des mesures relatives au changement climatique dans les secteurs liés à l'agriculture, l'objectif étant de rendre les systèmes agroalimentaires plus durables, résilients face aux stress et aux chocs climatiques, et à en faire une source viable de moyens de subsistance, en particulier pour les petits agriculteurs qui sont confrontés aux modifications à court et à long termes des températures et des précipitations, ainsi qu'à la fréquence et à l'intensité accrues des phénomènes météorologiques extrêmes;
  - d. adopter une approche systématique en matière de programmation du financement de l'action climatique, en renforçant la coordination entre secteurs agricoles de telle sorte que l'action menée face au changement climatique au niveau national fasse appel à l'ensemble des pouvoirs publics et repose sur des éléments probants.
53. La Conférence régionale a recommandé à la FAO de:
- a. continuer à encourager la prise en compte des systèmes agroalimentaires dans une optique stratégique lors de l'élaboration de solutions face au changement climatique dans les tribunes internationales qui y sont consacrées, en veillant à ce que l'action climatique soit inclusive et prenne en considération tous les segments de la société, y compris les femmes, les jeunes, les peuples autochtones, les communautés marginalisées et les individus les plus vulnérables;
  - b. continuer d'apporter son appui aux pays aux fins de la mobilisation de ressources techniques et financières pour rendre les systèmes agroalimentaires résilients face aux aléas climatiques, notamment en évaluant les pertes et préjudices liés au climat;
  - c. prêter son appui aux pays aux fins du renforcement des capacités et de l'échange de connaissances, en partenariat avec les institutions régionales, et en tirant parti de réseaux et de partenariats nouveaux ou élargis avec les spécialistes du changement climatique et les acteurs des systèmes alimentaires, tels que la société civile et le secteur privé.

### ***E. Renforcer la résilience grâce à la transformation des systèmes agroalimentaires***

54. La Conférence régionale:
- a. a reconnu la vulnérabilité chronique de la région aux chocs et aux tensions, due principalement à la fragilité des écosystèmes agrosylvopastoraux et naturels de la région, à sa forte dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires et à sa forte croissance démographique, entre autres.
  - b. a établi que les risques liés au climat étaient les plus fréquents tandis que les conflits demeuraient le risque ayant le plus d'impact et le principal facteur d'insécurité alimentaire dans la région;
  - c. a reconnu que les petits agriculteurs, qui dépendent de l'agriculture pluviale, et les pauvres des zones urbaines étaient les plus touchés par les chocs concomitants, notamment les conflits et les risques liés au climat;
  - d. a reconnu que la priorité régionale concernant le renforcement de la résilience (PR4) dans le cadre de ses cinq domaines d'action stratégiques contribuait à améliorer durablement la sécurité alimentaire dans la région.

55. La Conférence régionale a appelé les pays à:
- a. adopter une approche globale pour renforcer la résilience et gérer de manière proactive le risque lié aux systèmes agroalimentaires, notamment par:
    - i. la mise en place ou le renforcement d'une plateforme multirisque à l'intention des différents ministères et entités concernés par les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation;
    - ii. la formulation de politiques, de stratégies et de plans concrets, fondés sur des données factuelles, qui profitent à tous (notamment aux femmes, aux jeunes et aux groupes les plus vulnérables) et qui tiennent compte des risques;
    - iii. la mise en place ou le renforcement de systèmes pratiques d'alerte rapide assortis d'éléments déclencheurs de l'action anticipatoire;
    - iv. la mise en place de mécanismes de financement souples pour des actions anticipatoires menées en temps voulu et appropriées;
    - v. l'élargissement de la couverture et le renforcement de l'efficacité des systèmes de protection sociale ainsi que des systèmes d'assurance des cultures et du cheptel, afin qu'ils soient capables de s'adapter aux chocs, de tenir compte du genre et de l'âge des personnes concernées, de la problématique de la nutrition et des risques;
  - b. adopter l'approche «Une seule santé» qui leur permettra de gérer efficacement les dangers et les risques biologiques dans les secteurs où interviennent des êtres humains, des animaux et des végétaux et entre ces secteurs;
  - c. renforcer la collaboration régionale pour lutter contre les organismes nuisibles et les maladies transfrontières et promouvoir la paix et la stabilité dans la région;
  - d. instaurer un fonds d'affectation spéciale au niveau régional pour la préparation aux catastrophes et l'intervention d'urgence.
56. La Conférence régionale a recommandé à la FAO:
- a. de produire des données factuelles pour étayer la gestion globale des risques multiples;
  - b. de mettre à l'essai et d'encourager l'adoption d'approches et de pratiques nouvelles destinées à gérer efficacement les divers risques, y compris les approches et pratiques liées à la réduction des risques de catastrophe et les bonnes pratiques relatives à l'agriculture climato-intelligente à la fois sur l'exploitation et en dehors, notamment des systèmes d'alerte rapide, des actions anticipatoires, des programmes tenant compte des conflits et visant à maintenir la paix, une protection sociale capable de s'adapter aux chocs et qui tient compte du genre et de l'âge des bénéficiaires, de la problématique de la nutrition et des risques, et une assurance des cultures et du cheptel.

***F. La situation grave qui persiste dans la bande de Gaza, l'escalade en mer Rouge et les conséquences sur les chaînes d'approvisionnement alimentaire régionales et mondiales***

57. En réponse à une demande du Groupe régional pour le Proche-Orient, la Conférence régionale est convenue d'examiner le point concernant la situation à Gaza, l'escalade en mer Rouge et les conséquences sur les chaînes d'approvisionnement alimentaire régionales et mondiales.
58. La Conférence régionale:
- a. a pris acte de la situation humanitaire catastrophique dans le Territoire palestinien occupé, en particulier dans la bande de Gaza, situation qui a causé une détérioration du secteur agricole et entravé la distribution d'aides et de biens aux civils, entraînant ainsi une insécurité alimentaire aiguë qui mène à la famine;
  - b. a estimé que la guerre et le blocus imposés à la population civile à Gaza étaient les principaux facteurs responsables de la destruction et de la détérioration massives du secteur agricole

(pourvoyeur d'aliments produits localement) et des niveaux élevés de l'insécurité alimentaire aiguë pour l'ensemble des 2,2 millions d'habitants de la bande de Gaza;

- c. a noté que la situation avait entraîné une restriction importante de l'espace humanitaire, qui avait limité l'acheminement et la distribution de l'aide et des biens humanitaires dans la bande de Gaza, et que le risque de famine irait croissant de jour en jour, tant que se poursuivraient le conflit et les restrictions de l'aide humanitaire;
  - d. a souligné les dommages importants causés aux terres et aux infrastructures agricoles dans tous les gouvernorats, lesquels entraînent une perte de production et des pertes de revenus pouvant atteindre 72 pour cent pour les ménages dépendant de l'agriculture;
  - e. a reconnu que les pratiques d'occupation en Cisjordanie, notamment l'interdiction d'accès aux terres agricoles, le contrôle des frontières, la confiscation de terres, la destruction des actifs agricoles et le contrôle des ressources en eau, limitaient les possibilités d'améliorer la sécurité alimentaire des Palestiniens;
  - f. a souligné que les hostilités en mer Rouge avaient perturbé le commerce international, retardant la livraison des denrées alimentaires et des produits de base, et augmentant le coût des échanges et le prix des biens dans la région;
  - g. a reconnu l'interaction entre conflit et sécurité alimentaire dans la région, notant les guerres et conflits en cours et l'insécurité alimentaire qui sévit actuellement.
59. La Conférence régionale a également noté que la FAO:
- a. fournissait une assistance d'urgence et un appui vital aux communautés touchées en menant des interventions dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage, assistance qui peut permettre de produire localement des aliments hautement nutritifs impossibles à importer dans le cadre de l'aide alimentaire et qui peut contribuer à réduire la dépendance à l'égard de l'aide alimentaire;
  - b. possédait les compétences pour collecter des informations, par exemple pour réaliser des évaluations des pertes et dommages permettant de ventiler les effets de la guerre et du conflit sur la sécurité alimentaire dans la région, y compris sur le commerce et le fonctionnement des systèmes agroalimentaires;
  - c. jouait, dans le cadre de son mandat, un rôle important s'agissant de répondre aux besoins de reconstruction futurs dans la bande de Gaza.
60. La Conférence régionale a appelé la FAO à:
- a. continuer, dans le cadre de son mandat, à fournir une assistance technique et des intrants agricoles;
  - b. collaborer avec la communauté internationale pour mettre un terme à la détérioration de la santé, de la nutrition et de la sécurité alimentaire et à l'augmentation de la mortalité en restaurant les services de santé et les services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène et en fournissant des aliments sains et nutritifs en quantité suffisante à l'ensemble de la population gazaouie;
  - c. poursuivre, dans le cadre de son mandat, l'évaluation de la situation à Gaza et de ses conséquences sur le droit à l'alimentation;
  - d. recourir aux instruments internationaux et aux directives volontaires pour garantir le droit à une alimentation adéquate et l'aide aux populations touchées;
  - e. soutenir les efforts de reconstruction et de remise en état à Gaza lorsque les solutions politiques auront été trouvées.
61. La Conférence régionale a appelé les pays à:
- a. appeler collectivement à un cessez-le-feu, à la cessation des hostilités et à l'arrêt de toutes les formes de violence envers le peuple palestinien touché et déplacé, au moyen d'une déclaration ministérielle et du recours collectif à tous les moyens diplomatiques, politiques et logistiques;

- b. plaider vivement et conjointement pour l'ouverture de couloirs humanitaires afin de permettre l'acheminement de l'aide jusqu'à Gaza et la Cisjordanie, et pour l'application des lois internationales;
- c. prendre des mesures collectives pour aider le peuple palestinien.

### **G. Perspectives de la sécurité alimentaire mondiale et régionale**

62. La Conférence régionale a pris note du document intitulé *Perspectives de la sécurité alimentaire mondiale et régionale*, établi par la FAO, et s'est félicitée des informations qui y figurent.
63. La Conférence régionale a pris note:
- a. du fait que la croissance démographique rapide, la faible productivité et la forte dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires sont les principales causes de la vulnérabilité structurelle de la région face aux chocs;
  - b. des multiples défis auxquels la région est confrontée, qui compromettent la réalisation des objectifs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.
64. La Conférence régionale a appelé les pays à:
- a. adopter une approche globale en vue de renforcer la résilience, notamment au moyen d'un mécanisme multisectoriel et d'une coordination des politiques, de systèmes d'alerte rapide associés à des actions anticipatoires, de programmes de protection sociale adaptés aux chocs et de systèmes d'assurance agricole;
  - b. renforcer les capacités nationales en matière de statistiques, de collecte et d'analyse de données, de suivi des marchés et d'évaluation de la sécurité alimentaire pour étayer les processus décisionnels et l'exécution d'interventions en temps opportun;
  - c. renforcer la collaboration régionale, notamment par la mise en place d'un fonds fiduciaire régional pour la préparation aux catastrophes et l'intervention d'urgence et par la promotion de la paix dans la région.
65. La Conférence régionale a recommandé que la FAO:
- a. continue de prêter un appui aux membres en produisant en temps utile des rapports et des analyses au sujet de la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans la région, en particulier par l'intermédiaire de l'académie régionale de perfectionnement des compétences de direction, de l'observatoire régional et des tableaux de bord nationaux;
  - b. améliore l'appui analytique et technique fourni en ce qui concerne l'alerte rapide et les plans d'adaptation en matière de sécurité alimentaire dans les pays en proie à des conflits.

### **H. Financer l'élimination de la faim, aujourd'hui et demain (ODD 2)**

66. La Conférence régionale a pris note du document intitulé *Financer l'élimination de la faim, aujourd'hui et demain (ODD 2)*, établi par la FAO.
67. La Conférence régionale a appelé les pays à:
- a. s'efforcer de réorienter l'appui qui est apporté à l'agriculture au niveau national et les subventions alimentaires afin de rendre les systèmes agroalimentaires plus performants et plus efficaces et de cibler des produits alimentaires et agricoles plus nutritifs qui ont une moindre empreinte écologique;
  - b. favoriser des mécanismes de financement innovants, tels que les garanties en cas de perte pour les organismes de prêt ou d'assurance, les investissements à impact dans l'innovation sociale, les financements axés sur les résultats, les obligations vertes, les conversions de créances, les garanties de marché (agriculture contractuelle), les fonds d'investissement à impact, les pôles de financement innovant, les incubateurs, les accélérateurs, les prélèvements et taxes

obligatoires, les prix et récompenses, les obligations pour le développement et les échanges de droits d'émission de carbone;

- c. reconnaître la nécessité d'accroître les financements privés et les financements mixtes public-privé et de déployer de nouveaux mécanismes de financement innovants à plus grande échelle.

68. La Conférence régionale a recommandé à la FAO:

- a. d'encourager davantage l'investissement de capitaux assortis de conditions favorables provenant de donateurs d'aide publique au développement et d'institutions financières internationales afin d'atténuer les risques d'investissement et d'ouvrir de nouvelles perspectives dans ce domaine, en complétant les capitaux d'investissement au moyen de capitaux à des conditions favorables, dans le cadre de mécanismes de financement innovants susceptibles de contribuer à combler le déficit de financement dans les systèmes alimentaires de la région et à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition;
- b. d'aider les pays à élaborer des mécanismes de financement innovants;
- c. de présenter des mécanismes financiers innovants dans l'édition 2024 du rapport *Near East and North Africa – Regional Overview of Food Security and Nutrition* (Aperçu régional de la sécurité alimentaire et la nutrition au Proche-Orient et en Afrique du Nord);
- d. de promouvoir les partenariats multilatéraux pour contrecarrer la progression de la prévalence de la sous-alimentation dans la région et alléger le triple fardeau de la malnutrition.

### ***I. Comment lutter contre les pertes et le gaspillage de nourriture***

69. La Conférence régionale a pris note du document intitulé *Comment lutter contre les pertes et le gaspillage de nourriture*, établi par la FAO.

70. La Conférence régionale a appelé les pays à:

- a. reconnaître l'importance de la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires pour la transformation des systèmes agroalimentaires dans la région;
- b. prendre acte du fait qu'il importe d'intégrer la question des pertes et du gaspillage de nourriture dans les feuilles de route relatives aux systèmes agroalimentaires et les stratégies en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, de changement climatique et d'investissement;
- c. approuver les directives pour la réduction des pertes et du gaspillage de nourriture au Proche-Orient et en Afrique du Nord, qui serviront à élaborer des stratégies et plans d'action nationaux en la matière.

71. La Conférence régionale a recommandé que la FAO:

- a. épauler les pays dans la réduction des pertes et gaspillages alimentaires pour accélérer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD dans la région;
- b. aider les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord qui sont sensibles aux perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales à adopter des pratiques de production et de consommation efficaces et durables pour réduire les pertes et le gaspillage de nourriture;
- c. continuer de prêter un appui pour remédier aux problèmes tels que le manque de données et de connaissances et favoriser l'échange d'informations et la création d'un environnement propice à la réduction des pertes et gaspillages alimentaires.

## **IV. Autres questions**

72. Quatre manifestations se sont tenues en marge de la réunion des hauts fonctionnaires de la 37<sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient: i) Présentation de l'appui stratégique prêté par le Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord par l'intermédiaire de l'Observatoire régional et l'Académie des dirigeants; ii) Des approches intégrées et axées sur les liens pour faire face à

la pénurie d'eau; iii) La pêche artisanale et l'étude «Porter un nouvel éclairage sur les captures non visibles»; et iv) Forum arabe pour les services de conseil rural.

73. La Conférence régionale est convenue de faire figurer des comptes rendus succincts des manifestations parallèles dans le présent rapport, à l'annexe D.

## **V. Séance de clôture**

### ***A. Déclaration ministérielle***

74. La Conférence régionale a examiné et approuvé le projet de déclaration ministérielle reproduit à l'annexe A, qui a été présenté aux ministres lors de la réunion ministérielle qui s'est déroulée les 4 et 5 mars 2024 à Amman (Jordanie).

### ***B. Allocution de clôture***

75. M. Elwaer et M. Haddad ont prononcé des allocutions de clôture.

76. M. Elwaer a remercié le Royaume hachémite de Jordanie, M. Hneifat, Ministre de l'agriculture, et M. Haddad, Directeur général du Centre national de recherche agronomique, d'avoir présidé la réunion d'une manière efficace qui a permis d'atteindre l'objectif visé. Il a également remercié tous les participants, les orateurs, les intervenants et les équipes de la FAO pour leurs précieuses contributions à la réussite de la réunion et a félicité les participants des riches débats qu'ils avaient menés. M. Elwaer a rappelé aux hauts fonctionnaires d'informer les ministres du déroulement et des résultats de leur réunion afin d'éclairer les préparatifs de la réunion ministérielle.

77. M. Haddad a salué le taux de participation à toutes les séances de la réunion des hauts fonctionnaires et a indiqué que celle-ci avait atteint ses objectifs; il a conclu en énonçant un ensemble complet de recommandations, qui seront présentées aux ministres lors de la réunion ministérielle. Il a remercié le Directeur général de la FAO, M. Elwaer et l'ensemble des équipes de la FAO ayant participé à l'organisation de la réunion.

78. Les participants ont exprimé leur gratitude au Royaume hachémite de Jordanie et à la FAO pour l'efficacité avec laquelle la réunion avait été préparée et organisée.

### ***C. Date et lieu de la 38<sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient***

79. La Conférence régionale s'est félicitée de ce que le Liban et la Syrie aient proposé d'accueillir sa 38<sup>e</sup> session et a invité le Groupe régional pour le Proche-Orient à se pencher sur la question et à décider, en consultation avec la FAO, quel pays accueillerait la prochaine session de la Conférence régionale.



**Annexe A – Déclaration ministérielle****Trente-septième session de la Conférence régionale de la FAO  
pour le Proche-Orient****Déclaration ministérielle**

Nous, ministres et chefs de délégation du Proche-Orient, réunis à la 37<sup>e</sup> session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, tenue à Amman (Royaume hachémite de Jordanie) les 4 et 5 mars 2024,

**Profondément préoccupés** par la détérioration de la situation en matière de sécurité dans la région et la crise de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui en résulte, en particulier à Gaza, au Soudan, au Yémen, en République arabe syrienne et au Liban;

**Extrêmement préoccupés** par la détérioration de la situation humanitaire, le déplacement forcé de la population dans la bande de Gaza, l'utilisation de la nourriture, de l'eau et de l'énergie comme armes de guerre, le blocage de l'aide humanitaire, la destruction du secteur agricole et des moyens de subsistance connexes ainsi que de l'infrastructure entraînant une insécurité alimentaire grave qui mène à une famine;

**Appelant** à un cessez-le-feu immédiat à Gaza;

**Exprimant notre ferme soutien** à l'égard de la décision adoptée par le Conseil de la FAO, à sa 174<sup>e</sup> session, au sujet de la situation à Gaza en matière de sécurité alimentaire et de questions connexes relevant du mandat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO);

**Exprimant notre solidarité** avec nos frères et nos sœurs qui font face à une situation dévastatrice due à la guerre à Gaza, et aux conflits qui font rage dans d'autres pays membres;

**Mettant en avant** l'importance que nous attachons à la promotion de la paix dans la région;

**Notant avec une profonde préoccupation** la tendance à l'aggravation constante de la faim, de l'insécurité alimentaire aiguë et de la malnutrition dans la région mise en évidence par la publication phare de la FAO sur l'état de la sécurité alimentaire dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, tendance alarmante qui témoigne de la vulnérabilité structurelle de la région et des difficultés importantes résultant des conflits, des troubles sociaux, de la forte dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires, des crises financières et économiques qui entraînent une forte inflation des prix des aliments, et du télescopage et du chevauchement de multiples chocs;

**Poursuivant les activités** visant à aider les membres à faire face à la pénurie d'eau, à la sécheresse et à la désertification, à adopter des approches de gestion intégrée et durable de l'eau et à utiliser des ressources en eau non conventionnelles;

**Notant avec préoccupation** l'exacerbation des défis que posent le changement climatique, la pénurie d'eau, l'érosion des sols et les conditions météorologiques imprévisibles, qui ont pour conséquence une baisse de la productivité agricole;

**Reconnaissant** la nécessité d'une accélération, laquelle fait l'objet d'une attention accrue, de la transformation des systèmes agroalimentaires de notre région pour les rendre plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables, en vue de répondre aux enjeux actuels et futurs dans la région et d'accélérer les progrès au regard des objectifs de développement durable;

**Soulignant** le rôle central et le potentiel énorme des petits exploitants, des femmes et des jeunes, ainsi que de leurs associations, quant à la transformation des systèmes agroalimentaires aux fins de l'amélioration de la production, de la nutrition, de l'environnement et des conditions de vie, sans laisser personne de côté;

**Soulignant** qu'il est important et nécessaire de mettre au point des systèmes d'analyse aux fins du suivi de la sécurité alimentaire et de l'élaboration de rapports et de politiques fondées sur des données factuelles;

*Notant et saluant* les efforts déployés par plusieurs gouvernements pour atténuer les difficultés que posent l'inflation du prix des denrées alimentaires, les dépréciations monétaires, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement alimentaire et la diminution des espaces budgétaires permettant de subventionner l'agriculture et les aliments;

Nous, ministres et chefs de délégation de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient:

1. **Félicitons** M. Qu Dongyu pour son élection pour un second mandat en tant que Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et pour sa détermination à renforcer et à revitaliser celle-ci afin d'en faire une organisation spécialisée dynamique, souple et compétente, sur le plan technique, qui œuvre au développement;
2. **Appuyons** le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, qui prône une transition vers des systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables pour améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie, sans laisser personne de côté, en vue d'accélérer les progrès au regard des objectifs de développement durable;
3. **Approuvons** les quatre priorités régionales du programme 2022-2031 de la FAO, qui reflète les domaines stratégiques à privilégier pour aider les pays de la région à transformer leurs systèmes agroalimentaires dans le contexte du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, en notant que les quatre priorités régionales mettent en avant des questions d'une importance stratégique pour la région, notamment l'appui à une transformation rurale inclusive pour autonomiser les jeunes et les femmes, le combat contre l'insécurité alimentaire et le triple fardeau de la malnutrition, la promotion du commerce, les mesures axées sur le changement climatique, la pénurie d'eau et la gestion durable des ressources naturelles visant à remédier aux causes profondes des vulnérabilités de la région, le renforcement de la résilience et la gestion des risques au moyen d'une approche programmatique proactive et globale;
4. **Approuvons** la restructuration des bureaux régionaux et sous-régionaux, et des bureaux de pays de la FAO au Proche-Orient et en Afrique du Nord, et l'appui renforcé fourni aux pays membres en matière de stratégie et de politiques;
5. **Saluons** les efforts déployés par la FAO pour produire en temps voulu des données et des rapports analytiques sur l'état de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans la région, comme les bulletins sur les politiques et les tableaux de bord nationaux et régionaux, et pour concevoir et mettre en œuvre des programmes qui permettent de surmonter les difficultés recensées et de répondre aux priorités des pays;
6. **Soutenons** les initiatives institutionnelles de la FAO «Un pays, un produit prioritaire», Main dans la main et 1 000 villages numériques, et nous engageons à appuyer leur mise en œuvre dans nos pays, selon qu'il convient;
7. **Accueillons avec satisfaction** les initiatives menées par la FAO au niveau régional pour renforcer les capacités en matière d'élaboration de politiques et d'encadrement aux fins de la transformation des systèmes agroalimentaires de la région – création d'une académie régionale des compétences de direction dans le domaine de la transformation des systèmes agroalimentaires, d'un observatoire régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition, d'un forum arabe pour les services de conseil rural et d'une plateforme régionale «Une seule santé», et recentrage sur la mise à profit du commerce, de l'investissement, et de la science, de l'innovation et de la technologie pour instaurer la sécurité alimentaire;
8. **Nous engageons** à œuvrer à la transformation de nos systèmes agroalimentaires en adoptant des approches inclusives, multisectorielles et multipartites qui permettent la participation des acteurs de ces systèmes et de leurs représentants, de la société civile, de la sphère universitaire et du secteur privé;
9. **Nous engageons** à suivre des stratégies intégrées en matière de transformation rurale inclusive pour renforcer l'emploi rural décent, en particulier pour les jeunes et les femmes, en adoptant des approches de développement des territoires et en tenant compte des priorités du Plan d'action régional de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale;

10. **Nous engageons** à intégrer l'agroécologie, les pratiques agricoles durables et d'autres approches innovantes, comme l'agriculture climato-intelligente et l'agriculture de conservation, entre autres, dans nos politiques, nos stratégies et nos plans d'investissement nationaux pour favoriser leur adoption par les agriculteurs, contribuer à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et faire augmenter de manière durable la productivité, la résilience et les revenus des petits agriculteurs;
11. **Nous engageons** à mettre davantage l'accent sur l'utilisation des ressources régionales et à intensifier les échanges commerciaux intrarégionaux et les investissements pour améliorer la sécurité alimentaire;
12. **Remercions** les pays hôtes d'avoir organisé la COP27 (27<sup>e</sup> session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) en Égypte et la COP28 aux Émirats arabes unis, et d'y avoir mis en avant l'agriculture et la sécurité alimentaire comme principales questions à l'ordre du jour, et prenons note de la Déclaration des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique adoptée à la COP28, qui souligne le fort potentiel que recèlent l'agriculture et les systèmes alimentaires s'agissant de générer des solutions puissantes et innovantes face au changement climatique et de construire une prospérité qui profiterait à tous;
13. **Nous engageons** à soutenir le Royaume d'Arabie saoudite en vue d'une organisation réussie de la 16<sup>e</sup> session de la Conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (COP16);
14. **Invitons instamment** les pays et les partenaires, notamment les institutions financières internationales, le secteur privé, la FAO et d'autres organismes des Nations Unies, à assurer des investissements plus importants, notamment grâce à des mécanismes de financement innovants, pour appuyer les activités de transformation des systèmes agroalimentaires de la région;
15. **Sommes déterminés** à trouver des solutions de manière collective et urgente pour atténuer les difficultés auxquelles font face les pays membres, en particulier en raison des crises à Gaza, au Soudan, en République arabe syrienne, au Yémen et au Liban;
16. **Convenons** de poursuivre notre collaboration pour faire face à la pénurie d'eau, à la sécheresse et à la désertification, et pour adopter des approches de gestion intégrée et durable de l'eau et utiliser des ressources en eau non conventionnelles;
17. **Remercions** Sa Majesté le Roi Abdullah II bin Al-Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie, et M. Khaled Hneifat, Ministre de l'agriculture de la Jordanie, pour leur accueil chaleureux et pour l'organisation réussie de la 37<sup>e</sup> session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient.

Amman, le 5 mars 2024

## Annexe B – Ordre du jour annoté

### Réunion des hauts fonctionnaires

5-8 février 2024

#### I. Questions liminaires

- 1) **Adoption de l'ordre du jour et du calendrier**
- 2) **Élection du président et des vice-présidents et nomination du rapporteur**
- 3) **Déclaration du Représentant régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord**
- 4) **Déclaration du Président de la 37<sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient à la réunion des hauts fonctionnaires**

#### II. Questions relatives aux politiques et aux réglementations régionales et mondiales

- 5) **Accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord**

On sait qu'il est essentiel de transformer les systèmes agroalimentaires pour les rendre plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables et ainsi promouvoir l'amélioration de la production, de la nutrition, de l'environnement et des conditions de vie, sans laisser personne de côté, en vue d'atteindre les objectifs de développement durable. Alors que les pays de la région s'efforcent de se rétablir des répercussions néfastes des problèmes qui touchent le monde entier ces dernières années, il devient de plus en plus crucial d'adopter des politiques et un plan d'action permettant d'accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires régionaux, afin d'assurer la durabilité de l'agriculture et la sécurité alimentaire et ce, malgré les multiples crises auxquelles la région est confrontée. Sur la base des résultats obtenus aux 35<sup>e</sup> et 36<sup>e</sup> sessions de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, les débats de la 37<sup>e</sup> session devraient permettre de dégager une vision régionale et de définir un plan d'action, qui bénéficieront d'une prise en main et d'un appui conjoints, dont le but sera de mettre en œuvre des actions destinées à accélérer cette transformation. Dans ce contexte, la discussion portera sur le cadre, le programme et les priorités mondiaux et régionaux de la FAO à cet égard.

- 6) **Récapitulatif des recommandations émanant des commissions régionales et des principales réunions au Proche-Orient**

Présentation des conclusions et recommandations émanant des commissions régionales de la FAO au Proche-Orient en ce qui concerne i) les questions relatives aux politiques et aux réglementations et ii) les questions relatives au Programme et au budget. Les instances régionales prises en compte sont notamment la Commission régionale des pêches (CORÉPÊCHES) et la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO). Le présent document expose également, à titre d'information, des informations actualisées issues d'autres réunions régionales pertinentes, en particulier celle du Comité technique conjoint de haut niveau sur l'eau et l'agriculture de la Ligue des États arabes.

- 7) **Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord**

Si des progrès importants ont été accomplis, des lacunes majeures continuent d'entraver la participation des femmes aux systèmes agroalimentaires. Cette note d'information donne un aperçu de la dynamique de genre qui caractérise les systèmes agroalimentaires dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et met en évidence les principales carences qui, parfois, empêchent les femmes de contribuer pleinement à la transformation rurale et au développement des systèmes agroalimentaires et d'en tirer profit sur un

ped d'égalité avec les hommes. Elle fait le point sur les activités de la FAO en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes et présente des approches et des mesures prometteuses, à même d'être reproduites et transposées à une plus grande échelle. Enfin, elle propose une série d'actions à mener à l'avenir et souligne la nécessité de mettre en place des approches intégrées et systémiques qui permettent de s'attaquer aux causes sous-jacentes des inégalités entre femmes et hommes, qui prennent racine dans des normes et des pratiques sociales discriminatoires et sont perpétuées par des structures, des cadres juridiques et des politiques qui ne tiennent pas compte des questions de genre.

#### **8) Permettre une transformation rurale durable et inclusive au Proche-Orient et en Afrique du Nord**

La transformation rurale est le processus qui consiste à améliorer les moyens de subsistance des populations rurales en renforçant la productivité agricole, la commercialisation, la diversification, l'accès aux services, l'emploi décent et la participation à l'élaboration des politiques. Les processus de transformation menés par la FAO englobent donc l'ensemble du continuum rural-urbain, notamment les chaînes de valeur durables et le secteur agroalimentaire, le travail décent et l'autonomisation des jeunes, des services de conseil rural efficaces et réactifs, l'action collective, l'intensification durable et l'innovation numérique, sans oublier l'inclusion et l'égalité des genres, qui sous-tendent chaque initiative. Le document appelle à l'adoption d'approches systémiques qui s'appuient sur des processus multisectoriels et multipartites dans les domaines des politiques, des investissements et du financement, de la gouvernance, des institutions, du capital humain et des partenariats, aux fins d'une transformation plus inclusive et plus durable.

#### **9) Accélérer la transition vers des marchés, un commerce et une consommation durables**

La mise en place d'un écosystème durable et bien intégré qui soit fondé sur des marchés, un commerce et une consommation agroalimentaires durables est à même d'assurer la sécurité alimentaire et de garantir une alimentation saine à tous les habitants de la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Il reste toutefois impératif d'élaborer et de faire sien le cadre de politique générale qui favorisera l'accélération de la transformation en faveur de marchés agroalimentaires durables grâce à des chaînes d'approvisionnement alimentaire résilientes, du commerce, en renforçant les échanges intrarégionaux, ainsi que de la consommation, en permettant et en encourageant l'accès à une alimentation saine pour tous. Ce document présente les éléments nécessaires à une telle transformation et définit les domaines prioritaires et les investissements nécessaires.

#### **10) Une agriculture plus verte pour des systèmes agroalimentaires efficaces et résilients face aux aléas climatiques**

Pour transformer les systèmes alimentaires, il est urgent de s'attaquer aux facteurs responsables de la dégradation des ressources naturelles qui menacent la productivité agricole, tels que la pénurie d'eau, la dégradation des terres, des forêts et des sols, l'appauvrissement de la biodiversité et les pratiques de gestion non durables, autant de phénomènes appelés à s'intensifier en raison des effets de plus en plus marqués du changement climatique. Ce document recommande d'opérer une transition vers des systèmes de production durables et, parallèlement, d'entreprendre des processus d'élaboration de politiques et une planification inclusive à long terme au service d'agroécosystèmes résilients face au changement climatique.

#### **11) Actions anticipées visant à gérer les effets des crises cumulées**

La région Proche-Orient et Afrique du Nord est caractérisée par un ensemble de facteurs de vulnérabilité structurels et exposée à des aléas naturels et à des risques d'origine humaine qui la rendent extrêmement encline à subir les effets conjugués des chocs, des stress et des crises. En outre, le changement climatique, les conflits, l'instabilité politique, les pressions démographiques, la dégradation des ressources naturelles et la forte dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires sont des facteurs de stress durables qui ne font qu'accentuer les risques et les facteurs de vulnérabilité et affaiblir les capacités existantes. Si l'on ajoute à cela les phénomènes liés au changement climatique de plus en plus fréquents et de plus en plus graves, la pénurie d'eau, l'instabilité économique et les conflits, on ne saurait sous-

estimer la menace que représente l'insécurité alimentaire pour la région. Ce document prône l'adoption généralisée de systèmes d'action anticipée globaux et multirisques dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, qui s'inscrivent dans un cadre général propice à une gestion efficace et dynamique des risques de catastrophe.

## 12) Le portefeuille d'écoles pratiques d'agriculture dans la région

Courte vidéo sur la manifestation régionale consacrée aux écoles pratiques d'agriculture et les efforts concertés visant à soutenir l'accroissement de ce portefeuille dans la région, en accordant une certaine attention à la mise en œuvre de l'initiative sur les exploitants en tant qu'innovateurs agricoles au service d'écosystèmes résilients ([FAIRE] – Repenser et moderniser les écoles pratiques d'agriculture) – qui constitue l'un des 12 nouveaux domaines d'impact à valeur ajoutée destinés à prêter un appui innovant aux agriculteurs face aux défis actuels et nouveaux.

### III. Questions relatives au Programme et au budget

## 13) Cadre stratégique, priorités et résultats dans la région

La Conférence régionale examinera la façon dont les activités de la FAO ont permis de répondre aux priorités régionales préalablement convenues au cours de la période 2022-2023 et de rendre les systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables, en vue d'*améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie*, en ne laissant personne de côté. Elle formulera également des orientations concernant les priorités régionales pour le prochain exercice biennal (2024-2025) et ceux d'après, en se fondant sur le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO.

Les débats feront fond sur les résultats des travaux menés par l'Organisation dans la région, le Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 et le Programme de travail et budget 2024-2025, approuvés par la Conférence de la FAO en juillet 2023.

## 14) Informations actualisées sur la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation

La Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation (la Stratégie) a été élaborée dans le cadre d'un processus de consultations approfondies et inclusives, lancé en septembre 2021. Conçue comme un outil essentiel à la mise en œuvre du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, elle vise à aider les membres à tirer parti de la science et de l'innovation pour mettre en place des solutions spécifiques au contexte et systémiques, au service de systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables, en vue d'*apporter des améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie*, en ne laissant personne de côté, et de contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce document donnera un aperçu du plan régional relatif à la mise en œuvre de la Stratégie dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et présentera les principales manifestations organisées dans la région, en soulignant les conclusions et recommandations clés qui en sont issues. L'accent sera mis sur les possibilités offertes par l'innovation et les technologies numériques, notamment pour les petits producteurs, en vue de renforcer la résilience de ceux-ci face aux chocs climatiques, d'améliorer leur productivité, de favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles et d'accroître leurs moyens de subsistance.

## 15) Informations actualisées sur la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique

Le changement climatique est l'une des externalités majeures auxquelles le monde est confronté de manière générale, mais la région Proche-Orient et Afrique du Nord est touchée bien plus durement que les autres par les effets néfastes de ce phénomène. La FAO a mis au point la Stratégie relative au changement climatique afin de surmonter cette difficulté et de gérer la transformation des systèmes agroalimentaires dans une optique de résilience face au climat. La séance sera l'occasion de mettre en évidence les principaux aspects et exemples de mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique.

**16) Financer l'élimination de la faim, aujourd'hui et demain (ODD 2)**

On ne peut qualifier de satisfaisants les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 2. Dans l'état actuel des choses, il semble impossible de l'atteindre d'ici à 2030. Parmi les principaux écueils, recensés par un large éventail de parties prenantes, figure le manque de disponibilité et d'accessibilité du financement nécessaire à sa réalisation. Au cours de la séance, les participants se pencheront sur les difficultés rencontrées et les possibilités offertes, notamment en ce qui concerne les moyens de garantir la disponibilité et l'accessibilité du financement afin d'éliminer la faim, aujourd'hui et demain.

**17) Renforcer la résilience grâce à la transformation des systèmes agroalimentaires**

La FAO s'efforce d'aider les États membres à transformer leurs systèmes agroalimentaires afin de les rendre plus résilients. Ces efforts revêtent un caractère d'autant plus impératif dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, où de multiples facteurs pèsent sur la résilience de l'agriculture, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance. La séance sera l'occasion de mettre en avant les solutions en matière de politiques et les pratiques optimales qui permettent de renforcer la résilience grâce à la transformation des systèmes agroalimentaires.

**18) La situation grave qui persiste dans la bande de Gaza, l'escalade en mer Rouge et les conséquences sur les chaînes d'approvisionnement alimentaire régionales et mondiales****19) Perspectives de la sécurité alimentaire mondiale et régionale**

Cette séance permettra de présenter les perspectives de la sécurité alimentaire mondiale et régionale, sur la base de scénarios à court, moyen et long termes, comme indiqué dans le rapport de la FAO intitulé *Perspectives de la sécurité alimentaire mondiale et régionale*. Il est indispensable d'avoir une vision prospective solide et de bien analyser les évolutions afin de concevoir et de mettre en œuvre en temps voulu des politiques efficaces au service de la sécurité alimentaire.

**20) Comment lutter contre les pertes et le gaspillage de nourriture**

Les pertes et le gaspillage de nourriture constituent un défi de taille pour les systèmes agroalimentaires mondiaux et régionaux. Si de nombreux efforts ont été déployés pour les atténuer, il n'en reste pas moins qu'environ un tiers des denrées alimentaires sont perdues ou gaspillées dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. La séance sera l'occasion de partager les pratiques optimales et les solutions en matière de politiques visant à lutter contre les pertes et le gaspillage de nourriture, grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un cadre stratégique favorable et à l'adoption de pratiques et de comportements différents en matière de consommation de denrées alimentaires.

**21) Réseau des bureaux décentralisés**

Les efforts actuellement déployés pour améliorer et renforcer les activités menées par le réseau des bureaux décentralisés de la FAO dans la région seront examinés et des recommandations seront formulées en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'Organisation aux niveaux régional et national.

**IV. Autres questions****22) Questions diverses****23) Examen de la Déclaration ministérielle****24) Adoption du rapport de la réunion des hauts fonctionnaires**

## Réunion ministérielle

4-5 mars 2024

- 25) **Déclaration du Directeur général de la FAO**
- 26) **Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO**
- 27) **Déclaration du Président de la 37<sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient**
- 28) **Déclaration de la Présidente du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)**
- 29) **Déclaration du porte-parole des organisations de la société civile**
- 30) **Déclaration du porte-parole du secteur privé**

### V. Tables rondes ministérielles

Les pays auront l'occasion de débattre des priorités régionales et de réfléchir à la manière dont elles concordent avec la vision de la FAO, qui a pour vocation de contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030 au moyen d'une transformation visant à rendre les systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables afin d'apporter des *améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie*, en ne laissant personne de côté. Chacune des *quatre améliorations* servira de point de départ à des débats ministériels animés par des modérateurs.

- 31) **Table ronde ministérielle I: Permettre une transformation rurale durable et inclusive au Proche-Orient et en Afrique du Nord**

Débat encadré sur la priorité régionale relative à la transformation rurale, au développement territorial, à l'innovation numérique, aux services de vulgarisation et de conseil et à l'emploi décent, ainsi que sur les résultats obtenus au cours du dernier exercice biennal, la voie à suivre et les liens avec les volets «amélioration en matière de production» et «amélioration en matière de conditions de vie» du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO.

- 32) **Table ronde ministérielle II: Accélérer la transition vers des marchés, un commerce et une consommation durables**

Débat encadré sur la priorité régionale relative à la sécurité alimentaire, à l'alimentation saine, aux systèmes alimentaires, aux marchés et au commerce, et aux politiques favorables, ainsi que sur les résultats obtenus au cours du dernier exercice biennal, la voie à suivre et les liens avec les volets «amélioration en matière de nutrition» et «amélioration en matière d'environnement» du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO.

- 33) **Table ronde ministérielle III: Une agriculture plus verte pour des systèmes agroalimentaires efficaces et résilients face aux aléas climatiques**

Débat encadré sur la priorité régionale relative à la reprise verte, à la productivité de l'eau, à la gouvernance, aux solutions fondées sur la nature et aux actions relatives au changement climatique, ainsi que sur les résultats obtenus au cours du dernier exercice biennal, la voie à suivre et les liens avec les volets «amélioration en matière de production» et «amélioration en matière d'environnement» du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO.



**34) Table ronde ministérielle IV: Actions anticipées visant à gérer les effets des crises cumulées [proposée par les participants à la réunion des hauts fonctionnaires; comprend l'examen de la situation à Gaza]**

Débat encadré sur la priorité régionale relative à la mise en place et au renforcement des actions en matière de résilience et d'intervention, ainsi que sur les résultats obtenus au cours du dernier exercice biennal, la voie à suivre et les liens avec les volets «amélioration en matière de production» et «amélioration en matière de conditions de vie» du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO.

**35) Table ronde ministérielle V: Prospective: moteurs et déclencheurs intéressant la région Proche-Orient et Afrique du Nord**

La FAO mène systématiquement des activités de prospective à l'échelle de l'Organisation, mais aussi aux niveaux régional, sous-régional et national, aux fins de la transformation des systèmes agroalimentaires, et s'appuie sur l'expérience acquise au cours de l'exercice de prospective stratégique qu'elle a réalisé pendant la période 2020-2022 et sur ses conclusions, présentées dans le récent rapport phare de la FAO intitulé *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture. Moteurs et déclencheurs de transformation*.

Le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, épaulé par l'équipe chargée de l'approfondissement thématique et des perspectives mondiales, rattachée à la Division de l'économie et des politiques agroalimentaires (ESA), ainsi que par le Bureau de la stratégie, du programme et du budget (OSP), le Bureau de l'innovation (OIN) et, plus généralement, le réseau de prospective de la FAO, a récemment entrepris un exercice de prospective régional.

Cette réunion doit permettre d'échanger des vues sur les éléments à obtenir et les objectifs à atteindre au cours de la consultation d'experts régionaux organisée dans le cadre de l'exercice de prospective régional, à savoir:

- présenter les évolutions passées et les projections des variables clés concernant les moteurs prioritaires dans la région et les signaux faibles y afférents;
- exposer les scénarios adaptés à la région qui figurent dans le rapport intitulé *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture. Moteurs et déclencheurs de transformation*, les défis régionaux et les déclencheurs de transformation;
- examiner les choix stratégiques et les priorités régionales en matière d'investissement et recueillir des avis à ce sujet;
- rassembler des observations permettant de confirmer les résultats actuels et d'enrichir la version finale du rapport sur la première phase de l'exercice de prospective mené dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.

## **VI. Manifestations spéciales**

**36) La science, l'innovation et le numérique pour accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires**

Ce débat encadré vise à souligner combien il est nécessaire de mettre en place des politiques, des processus organisationnels et des pratiques innovants, de mener des recherches et d'élaborer des solutions technologiques fondées sur des données scientifiques et factuelles, et de mettre en place une coopération et des partenariats efficaces pour faire face aux problèmes complexes et nouveaux qui se posent dans la région. La région compte de nombreuses initiatives permettant d'exploiter le potentiel offert par les technologies et l'agriculture numérique afin de relever les défis auxquels sont confrontés les petits exploitants agricoles. Pourtant, plusieurs obstacles entravent leur application à grande échelle et limitent les avantages qu'elles procurent. Ces obstacles sont principalement liés à la maîtrise des outils numériques, à la fracture numérique ayant trait au milieu rural ou à la dimension de genre, à l'abordabilité et à l'accessibilité des technologies et des informations numériques, aux capacités institutionnelles, à la qualité, à la pertinence et à la durabilité des services numériques, ainsi qu'à la présence d'un écosystème favorable.

**37) Transformer les systèmes agroalimentaires dans les petits États insulaires en développement (PEID), les pays les moins avancés (PMA) et les pays en développement sans littoral (PDSL)**

Les PEID, les PMA et les PDSL sont considérés comme des pays prioritaires par la FAO. Le Directeur général a clairement indiqué que l'Organisation œuvrait au renforcement de son appui aux PEID, aux PMA et aux PDSL, en devenant la première institution spécialisée du système des Nations Unies à se doter d'un bureau exclusivement dédié aux besoins de ces pays et aux défis interdépendants auxquels ils sont confrontés. Le fait d'offrir une plateforme permettant d'examiner les moyens de tirer parti du potentiel de ces pays au Proche-Orient aux fins de la transformation des systèmes agroalimentaires contribuera à renforcer la résilience en faveur d'un développement plus durable et plus inclusif.

**38) Initiatives phares de la FAO**

La réunion permettra de se pencher sur les initiatives phares de la FAO, notamment l'initiative «Un pays, un produit prioritaire», l'initiative sur les villages numériques, la transformation bleue, l'Académie des dirigeants et l'Observatoire régional, et l'exercice de prospective, avec pour objectif de souligner l'importance qu'elles revêtent pour la région.

**39) Forum régional de l'investissement Main dans la main**

Organisée conjointement par le pays hôte et le Forum de l'investissement Main dans la main, la réunion sera consacrée à la mise en œuvre de l'initiative Main dans la main dans la région et aux résultats obtenus lors du Forum de l'investissement.

**40) Adoption de la Déclaration ministérielle**

**41) Adoption du rapport de la Conférence régionale**

**42) Date et lieu de la 38<sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient**

## Annexe C – Calendrier

## Réunion des hauts fonctionnaires

5-8 février 2024

## Lundi 5 février – Première journée

## Matin (10 h - 12 h 30)

	Point de l'ordre du jour	Point n°	Document
10 h	Ouverture de la réunion des hauts fonctionnaires		
	Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	1	NERC/24/1/REV1 NERC/24/INF/2/REV1
	Élection du président et des vice-présidents et nomination du rapporteur	2	
	Déclaration du Représentant régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord	3	
	Déclaration du Président de la 37 <sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient à la réunion des hauts fonctionnaires	4	NERC/24/INF/6
	<b>Questions relatives aux politiques et aux réglementations régionales et mondiales</b>		
11 h	Accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord	5	
	<b>Après-midi (14 h - 16 h 30)</b>		
14 h	Récapitulatif des recommandations émanant des commissions régionales et des principales réunions au Proche-Orient	6	NERC/24/INF/11
15 h 30	Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord	7	NERC/24/INF/28

## Mardi 6 février – Deuxième journée

## Matin (10 h - 13 h)

	Point de l'ordre du jour	Point n°	Document
10 h	Permettre une transformation rurale durable et inclusive au Proche-Orient et en Afrique du Nord	8	NERC/24/4
11 h 30	Accélérer la transition vers des marchés, un commerce et une consommation durables	9	NERC/24/5
	<b>Après-midi (14 h - 17 h)</b>		
14 h	Une agriculture plus verte pour des systèmes agroalimentaires efficaces et résilients face aux aléas climatiques	10	NERC/24/6
15 h 30	Actions anticipées visant à gérer les effets des crises cumulées	11	NERC/24/7

**Mercredi 7 février – Troisième journée****Matin (10 h - 13 h)**

	<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Point n°</b>	<b>Document</b>
<b>Questions relatives au Programme et au budget</b>			
10 h	Cadre stratégique, priorités et résultats dans la région	13	NERC/24/2-3
	Réseau des bureaux décentralisés	20	NERC/24/8
11 h 20	Informations actualisées sur la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation	14	
	Informations actualisées sur la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique	15	
	Financer l'élimination de la faim, aujourd'hui et demain (ODD 2)	16	NERC/24/INF/19
12 h 10	Renforcer la résilience grâce à la transformation des systèmes agroalimentaires	17	NERC/24/11
	Perspectives de la sécurité alimentaire mondiale et régionale	18	NERC/24/10
	Comment lutter contre les pertes et le gaspillage de nourriture	19	NERC/24/9

**Après-midi (14 h - 17 h)**

14 h	Manifestation parallèle: Présentation de l'appui stratégique prêté par le Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord par l'intermédiaire de l'Observatoire régional et l'Académie des dirigeants
15 h 30	Manifestation parallèle: Des approches intégrées et axées sur les liens pour faire face à la pénurie d'eau

**Jeudi 8 février – Quatrième journée****Matin (10 h - 13 h)**

10 h	Manifestation parallèle: La pêche artisanale et l'étude «Porter un nouvel éclairage sur les captures non visibles»
11 h 30	Manifestation parallèle: Forum arabe pour les services de conseil rural

**Après-midi (14 h - 16 h 30)**

	<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Point n°</b>
14 h	Questions diverses	21
	Examen de la Déclaration ministérielle	22
	Adoption du rapport de la réunion des hauts fonctionnaires	23

## Réunion ministérielle 4-5 mars 2024

### Lundi 4 mars – Première journée

#### Matin (9 h - 12 h)

	<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Point n°</b>	<b>Document</b>
9 h	<b>Cérémonie d'ouverture</b>		
	Déclaration du Directeur général de la FAO	24	NERC/24/INF/4
	Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO	25	NERC/24/INF/5
	Déclaration du Président de la 37 <sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient	26	NERC/24/INF/6
	Déclaration de la Présidente du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)	27	NERC/24/INF/7
	Déclaration du porte-parole des organisations de la société civile	28	NERC/24/INF/8
	Déclaration du porte-parole du secteur privé	29	NERC/24/INF/9

#### **Tables rondes**

10 h 30	Table ronde ministérielle I: Permettre une transformation rurale durable et inclusive au Proche-Orient et en Afrique du Nord	30	
---------	--	----	--

#### Après-midi (13 h - 16 h)

13 h	Table ronde ministérielle II: Accélérer la transition vers des marchés, un commerce et une consommation durables	31	
14 h 30	Table ronde ministérielle III: Une agriculture plus verte pour des systèmes agroalimentaires efficaces et résilients face aux aléas climatiques	32	
16 h	Forum régional de l'investissement Main dans la main	38	

### Mardi 5 mars – Deuxième journée

#### Matin (11 h - 13 h 30)

11 h	Table ronde ministérielle IV: Actions anticipées visant à gérer les effets des crises cumulées	33	
12 h 30	Table ronde ministérielle V: Prospective: moteurs et déclencheurs intéressant la région Proche-Orient et Afrique du Nord	34	NERC/24/INF/29

#### Après-midi (15 h - 17 h 30)

#### **Manifestations ministérielles spéciales**

15 h	- La science, l'innovation et le numérique pour accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires	35	
	- Transformer les systèmes agroalimentaires dans les petits États insulaires en développement (PEID), les pays les moins avancés (PMA) et les pays en développement sans littoral (PDSL)	36	
	- Initiatives phares de la FAO	37	

	- Forum régional de l'investissement Main dans la main	38
17 h	Adoption de la Déclaration ministérielle	39
	Adoption du rapport de la Conférence régionale	40
	Date et lieu de la 38 <sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient	41
	Clôture de la session de la Conférence régionale	

## **Annexe D – Comptes rendus des manifestations parallèles**

### **Manifestation parallèle 1: Présentation de l'appui stratégique prêté par le Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord par l'intermédiaire de l'Observatoire régional et l'Académie des dirigeants**

M. Ahmad Mukhtar, Économiste principal au Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, a présenté les initiatives stratégiques du Bureau régional, qui sont menées par l'unité chargée des stratégies et des politiques.

#### ***Académie régionale de perfectionnement des compétences de direction***

L'Académie régionale de perfectionnement des compétences de direction de la FAO (l'Académie des dirigeants) est un programme stratégique qui a été élaboré par le Bureau régional. Il s'agit d'un centre de formation aux compétences de direction et aux politiques qui a été établi à l'intention des fonctionnaires du secteur de l'agriculture et de secteurs publics connexes. L'Académie des dirigeants propose des résultats d'études de pointe sur les tendances et les besoins régionaux dans l'agriculture et collabore avec d'autres établissements d'enseignement et de recherche et groupes de réflexion régionaux sur les questions stratégiques liées à l'agriculture. Elle a pour vocation de doter les décideurs de la région des compétences, des capacités et de la confiance requises pour transformer les systèmes alimentaires complexes. Grâce à sa gouvernance stratégique, les dirigeants régionaux auront les moyens de tirer profit des ressources et de l'expertise existantes du Bureau régional pour concevoir des solutions de transformation des systèmes alimentaires qui sont adaptées aux conditions locales. L'Académie des dirigeants permettra aux experts de la région Proche-Orient et Afrique du Nord d'accéder aux leviers d'action, aux ressources et aux attributions nécessaires pour établir de manière collaborative un argumentaire – et les données et éléments concrets requis – en faveur de la réforme de la gouvernance. Le Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord a également mis au point un indicateur sur la résilience politique et économique, qui montre l'existence d'une corrélation positive entre les pays faisant preuve d'une forte résilience sur les plans politique et économique et ceux qui affichent des indicateurs solides en matière de sécurité alimentaire. Cette corrélation montre qu'il faut une politique globale tenant compte du stress hydrique ainsi que des capacités commerciales agricoles afin de remédier aux problèmes de sécurité alimentaire. Des hauts dirigeants de la région Proche-Orient et Afrique du Nord ont participé à un atelier de 5 jours de l'Académie des dirigeants, qui s'est tenu en novembre 2023 aux Émirats arabes unis. À cette occasion, la FAO et l'Université de Cambridge ont lancé leur collaboration dans le cadre de l'Académie.

#### ***Bulletin de suivi des politiques alimentaires***

Le bulletin vise à renforcer le suivi des politiques alimentaires dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et chaque édition porte sur une priorité régionale. Le bulletin permet d'assurer un suivi trimestriel des prix des produits alimentaires et des perspectives de récolte et attire l'attention sur les principales évolutions qui concernent les politiques dans la région. Le Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord assure un suivi très approfondi de l'évolution des politiques régionales et met à disposition des ressources sur plus d'une centaine de politiques dans la base de données Analyse des décisions en matière de politiques alimentaires et agricole de la FAO.

#### ***Outil de cartographie et d'analyse des prix alimentaires***

Dans le cadre des efforts que le Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord ne cesse de déployer pour renforcer le suivi des systèmes agroalimentaires de la région, une version régionale de l'outil de suivi et d'analyse des prix alimentaires (FPMA) a été mise au point. Cet outil donne accès à des données récentes sur les prix des produits alimentaires et des produits de base aux niveaux national et infranational. Il permet d'effectuer des comparaisons entre les marchés, les produits et les saisons.

#### ***Tableau de bord sur la sécurité alimentaire en Jordanie***

Le tableau de bord donne un aperçu essentiel de la situation sur le plan de la sécurité alimentaire en Jordanie. Il permet d'obtenir des prévisions au moyen de modèles économétriques perfectionnés et de l'intelligence artificielle. On y trouve des profils de pays (démographie, utilisation des terres et production agricole), des bilans alimentaires, des données nutritionnelles (apports caloriques et risques de faim, par exemple) et des informations sur les prix et les coûts (semences, engrais, carburants). Le

tableau de bord permet également d'obtenir des données sur la production agricole, notamment sur le rendement des cultures, la production animale et la consommation d'eau (au moyen du Portail de données en libre accès sur la productivité de l'eau de la FAO), et de déterminer des scénarios climatiques et démographiques à long terme. Il comprend diverses alertes, notamment sur l'accessibilité économique et la hausse des prix. Le tableau de bord permet d'effectuer des comparaisons entre différents pays de la région et avec d'autres parties du monde.

### ***Carte des échanges commerciaux régionaux***

Pour répondre à leurs besoins alimentaires, les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord s'appuient en grande partie sur les échanges commerciaux. Or, les échanges régionaux qui pourraient être mis à profit et représenteraient des volumes très importants ne sont toujours pas exploités. La carte des échanges commerciaux régionaux a principalement été élaborée pour mettre en évidence le potentiel inexploité qui pourrait être mis à profit par les pays. Elle fournit également différents indicateurs sur les échanges commerciaux des pays et sous-régions (avantage comparatif révélé, avantage commercial relatif, intensité des exportations, classement sur les marchés, par exemple). Elle regroupe 23 catégories de produits, qui comprennent différents produits agricoles et alimentaires, dont des boissons, ainsi que des engrais.

### ***Observatoire sous-régional***

L'observatoire sous-régional, qui utilise des algorithmes d'apprentissage automatique, est unique en son genre. Il présente des données liées à la sécurité alimentaire sous un format compréhensible et fournit des prévisions sur l'évolution de divers indicateurs (sous-alimentation, consommation par habitant et valeur de la production brute) ainsi que des alertes fondées sur ces prévisions. Les données sont regroupées dans six catégories: sécurité alimentaire, consommation, production et échanges commerciaux, investissements, prix alimentaires et durabilité. Les données manquantes sont imputées pour améliorer les prévisions. L'observatoire utilise un modèle vectoriel autorégressif (VAR) pour effectuer des prévisions et l'algorithme d'apprentissage automatique XGBoost Regressor permet d'affiner les résultats. Les données de l'observatoire sont actualisées quotidiennement et permettent d'obtenir un aperçu régional et national de la situation, notamment sur l'approvisionnement alimentaire, la production, la sous-alimentation, l'anémie, l'adéquation de l'apport énergétique alimentaire moyen et les plus récents indices des prix à la consommation et à la production.

### **Débats et recommandations**

Tous les participants qui sont intervenus ont souligné l'importance et la grande qualité des outils. Le Président (Jordanie) a proposé de faire apparaître également des données sur les engrais dans la carte des échanges commerciaux régionaux. M. Osama Rayis de l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA) a souligné l'importance des données et de l'intelligence artificielle, qui pourraient faire évoluer totalement l'approche des chercheurs et des décideurs. M. Maged Mahmoud (expert indépendant) a souligné qu'il fallait tenir compte dans ces outils de la consommation en énergie et en carburant qui sont imputables à l'agriculture. M<sup>me</sup> Samia Akrouh a insisté sur la nécessité de procéder à des analyses plus détaillées au niveau infranational.

***Les participants se sont réjouis des outils d'analyse et ont indiqué qu'ils étaient très utiles en vue de l'élaboration de politiques et de cadres propices à la transformation des systèmes agroalimentaires.***

En conclusion, M. Abdulhakim Elwaer, Sous-Directeur général, a souligné que ces nouveaux outils novateurs étaient basés sur les besoins que manifestaient les membres pour mettre en place des stratégies et des politiques de transformation des systèmes agroalimentaires. L'Académie des dirigeants permet, à cet effet, de renforcer les capacités, tandis que les outils en ligne donnent accès à des données et à des analyses en temps réel qui peuvent être mises à profit pour élaborer des stratégies et des politiques fondées sur des éléments concrets et des données scientifiques. M. Abdulhakim Elwaer a reconnu qu'il fallait améliorer la granularité et la précision des données au niveau infranational.



## **Manifestation parallèle 2: Des approches intégrées et axées sur les liens pour faire face à la pénurie d'eau**

La manifestation intitulée «Approches intégrées et axées sur les liens pour faire face à la pénurie d'eau» s'est tenue le 7 février 2024, en marge de la réunion des hauts fonctionnaires dans le cadre de la 37<sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient.

Les intervenants d'horizons divers ont exposé leur vision de l'approche relative aux liens entre l'eau, l'énergie et l'alimentation qui peut être adoptée pour faire face à la pénurie d'eau et assurer un développement durable. La manifestation parallèle avait pour objectif d'examiner les approches et les pratiques durables axées sur les liens entre l'eau, l'énergie et l'alimentation au niveau des exploitations, des pays et de la région, et de réfléchir aux modalités de financement novatrices à l'appui des efforts dans ce domaine, qui contribueront à la mise en place de systèmes hydriques et alimentaires résilients dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.

Dans son allocution d'ouverture, M. Abdulhakim Elwaer, Sous-Directeur général chargé du Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, a exposé la situation catastrophique de la région sur le plan de la pénurie d'eau et de l'accès limité à l'eau douce, qui ont une incidence sur la sécurité alimentaire. Il a mis l'accent sur la nécessité de renforcer la résilience des agriculteurs face aux difficultés que posent le changement climatique et les sécheresses. Il a souligné qu'il était important de mettre en place des mécanismes et des pratiques associés à une approche durable des liens entre l'eau, l'énergie et l'alimentation. Il a indiqué que le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord travaillait sur la question de la pénurie d'eau depuis de nombreuses années et collaborait avec différents bureaux régionaux en leur faisant part des enseignements tirés dans la région. Le Bureau régional mobilise des ressources financières pour contribuer à la mise en œuvre des activités liées à l'initiative sur la pénurie d'eau en collaboration avec des organisations internationales.

### **Nexus eau-énergie-sécurité alimentaire**

La Division des terres et des eaux de la FAO a présenté une approche pragmatique de la gestion des liens entre l'eau, l'énergie et l'alimentation et a attiré l'attention sur les principaux aspects suivants:

- a. 2 000 litres d'eau par jour sont nécessaires pour répondre aux besoins individuels, un volume indispensable pour produire les aliments garantissant l'apport énergétique. Environ 30 pour cent de l'énergie est consommée aux stades de la production alimentaire et de la chaîne d'approvisionnement. Les exploitations qui utilisent des systèmes d'irrigation, des engrais et des pesticides consomment beaucoup d'eau. Les systèmes d'irrigation à énergie solaire permettent de réguler les prélèvements d'eau, mais il est essentiel d'assurer la comptabilisation de l'eau et le suivi de l'irrigation pour éviter une surexploitation des ressources.
- b. Dans son approche du nexus eau-énergie-alimentation, la FAO s'emploie à concilier les différents objectifs et intérêts des usagers des ressources tout en préservant l'intégrité de l'écosystème. L'approche tient compte de diverses composantes: objectifs de l'exercice, facteurs déterminants et analyse des parties prenantes.
- c. L'approche consiste à produire des éléments de preuve, à élaborer des scénarios et à mettre au point les interventions envisageables, sachant que le dialogue des parties prenantes y occupe une place centrale.
- d. Il est essentiel de mettre l'accent sur ce dialogue pour faire cadrer l'approche avec les stratégies et les politiques nationales et promouvoir des accords-cadres (par exemple sur les bilans hydriques contribuant à une utilisation efficace de l'eau).
- e. La FAO soutient les pays en ce qui concerne la gestion intégrée des ressources en eau, le cadre conceptuel sur la gestion intégrée des ressources en terres et en eau et le dialogue mondial sur les régimes fonciers de l'eau. Elle prête un appui à l'établissement de feuilles de route nationales relatives à l'eau qui contribuent à la concrétisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'intervenant du Ministère égyptien de la coopération internationale a effectué une présentation intitulée «Nexus eau-énergie-alimentation en Égypte: des engagements à la mise en œuvre» et a souligné les principaux points suivants:

- a. Des initiatives présidentielles ont été mises en place après la Conférence des parties, telles que le guide de Charm el-Cheikh sur le financement équitable visant à mettre en œuvre les différents accords sous la forme de projets.
- b. Le guide met l'accent sur les trois dimensions suivantes: l'appropriation des pays, l'accès au financement de l'action climatique et la gouvernance.
- c. Le programme relatif au nexus eau-énergie-alimentation est mis en œuvre au niveau national et il a été déterminé que neuf projets liés au nexus pourraient être reproduits dans les pays en développement et les pays les moins avancés.
- d. Le programme comprend 26 projets, notamment dans le domaine du changement climatique (atténuation, adaptation et résilience), et 9 projets qui portent plus particulièrement sur les secteurs de l'eau, de l'alimentation et de l'énergie.
- e. Deux projets (CRAFT et CROWN) sont mis en œuvre dans le cadre du pilier sur l'alimentation. Ils portent en particulier sur l'irrigation, l'agriculture et l'élévation du niveau de la mer. Le pilier sur l'eau du nexus met l'accent sur la désalinisation au moyen de systèmes d'énergie renouvelable et le déploiement à plus grande échelle de pompes solaires à des fins d'irrigation.

### **Principaux résultats**

Au cours de la table ronde, les participants ont souligné l'importance de l'approche axée sur le nexus eau-énergie-alimentation qui permet d'améliorer la productivité agricole au profit d'une plus grande résilience des agriculteurs, et ils ont insisté sur les liens à établir entre, d'une part, l'énergie et, d'autre part, l'eau et l'agriculture. Ils ont indiqué en particulier que de nombreux pays du Proche-Orient mettaient en œuvre des activités liées au nexus, notamment avec l'appui d'organisations internationales et régionales.

Les participants ont souligné qu'il était important de créer un environnement favorable à la planification et à la mise en œuvre conjointes d'activités liées au nexus eau-énergie-alimentation et ont encouragé les pays:

- a. à favoriser les synergies entre les ministères des secteurs concernés dans le cadre de la conception des stratégies nationales liées au nexus eau-énergie-alimentation, notamment la création de mécanismes de coordination pertinents de toutes les parties intéressées;
- b. à tirer parti des différents programmes de renforcement des capacités qui sont mis en œuvre par la FAO en ce qui concerne le nexus eau-énergie-alimentation.

### **Manifestation parallèle 3: Porter un nouvel éclairage sur les captures non visibles – Les contributions de la pêche artisanale au développement durable**

La pêche artisanale représente au moins 40 pour cent des prises mondiales de la pêche de capture et plus de 90 pour cent de l'emploi du secteur halieutique dans le monde. Si l'on prend également en compte les 53 millions de personnes qui pratiquent la pêche de subsistance et tous les membres des ménages qui sont associés à la pêche artisanale, près de 500 millions de personnes dans le monde vivent au moins partiellement de la pêche artisanale. Ce chiffre est encore plus élevé si l'on y ajoute les populations dont la sécurité alimentaire et nutritionnelle en dépend.

Ces chiffres ont pu être obtenus grâce aux efforts déployés dans le cadre de l'initiative mondiale «[Porter un nouvel éclairage sur les captures non visibles](#)» menée par la FAO, l'[Université Duke](#) et [WorldFish](#) dans le but de produire et de diffuser de nouveaux éléments d'information sur l'importance de la pêche artisanale afin d'éclairer la prise de décisions en matière de politiques et de pratiques. Ces efforts ont notamment abouti à la production du rapport intitulé *Illuminating Hidden Harvest: The contributions of small-scale fisheries to sustainable development* (Porter un nouvel éclairage sur les captures non visibles

– Les contributions de la pêche artisanale au développement durable), dans lequel est analysé le rôle que joue actuellement la pêche artisanale dans le monde à plusieurs égards: environnement, économie, problématique du genre, sécurité alimentaire, nutrition et gouvernance. Plus de 800 auteurs et experts dans le monde ont contribué au rapport. Dans de nombreux pays, il sera impossible d’atteindre les objectifs de développement durable sans assurer un avenir viable à la pêche artisanale.

Par conséquent, la pêche artisanale constitue un volet à part entière de la Feuille de route sur la transformation bleue établie par la FAO, qui fixe les objectifs à atteindre pour que la pêche et l’aquaculture deviennent durables et apportent des améliorations en matière de production, de nutrition, d’environnement et de conditions de vie. Les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l’éradication de la pauvreté (Directives sur la pêche artisanale) sont l’un des principaux documents de référence de la *transformation bleue* et ont été adoptées dans le monde entier en tant que cadre d’action depuis qu’elles ont été entérinées par le Comité des pêches de la FAO il y a 10 ans.

Pour que la pêche artisanale contribue pleinement au développement durable, les voies à envisager sont notamment de caractériser l’activité en adoptant de nouvelles approches, d’améliorer les méthodes de recueil et d’analyse des données et des informations y afférentes et d’engager des mesures visant à transformer le secteur halieutique et les autres secteurs.

S’agissant des données et des informations, les études de cas de pays de la région, comme l’Égypte, réalisées dans le cadre de l’initiative relative au nouvel éclairage sur les captures non visibles, ont permis de mieux comprendre, dans le détail, les contributions de la pêche artisanale au développement durable au niveau national. Ces travaux ont également mis en évidence les défis importants auxquels le sous-secteur fait face et que celui-ci doit relever en ce qui concerne la disponibilité des données.

Les approches participatives relatives au développement de la pêche artisanale peuvent donner des résultats décisifs sur le plan de la transformation à opérer. À titre d’illustration, les femmes ont gagné de l’autonomie dans les secteurs de la transformation du poisson et de la commercialisation à Oman, en renforçant leurs capacités de participation aux marchés et en rééquilibrant la répartition des avantages le long de la chaîne de valeur.

La volonté politique est essentielle à la pérennisation à long terme de la *transformation bleue* et le vaste Plan d’action régional sur la pêche artisanale de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée, qui s’inscrit dans le droit fil des Directives sur la pêche artisanale, représente un engagement concret important à cet égard. Le Forum des artisans pêcheurs qui a été établi dans le cadre de ce Plan d’action est un espace important dans le cadre duquel les acteurs du secteur de la pêche artisanale peuvent acquérir et renforcer ensemble les capacités qui ont trait aux principales priorités qu’ils ont eux-mêmes recensées.

Recommandations concernant les mesures de suivi:

- Déterminer et éliminer les obstacles qui entravent actuellement la poursuite du renforcement des capacités de collecte et d’analyse de données sur la pêche artisanale dans la région, en adoptant une approche pluridisciplinaire plus large qui couvre, entre autres, les aspects nutritionnels, la question de la gouvernance et la problématique du genre.
- Envisager la possibilité d’utiliser l’approche fondée sur les études de cas de pays, employée dans le cadre de l’initiative relative au nouvel éclairage sur les captures non visibles, et d’exploiter les outils connexes pour mettre en place des actions de suivi sur le terrain, notamment en mettant ces outils à disposition dans les langues pertinentes dans la région.
- Encourager l’autonomisation et la participation directes des acteurs de la pêche artisanale tout au long de la chaîne de valeur, par exemple des femmes dans les différentes filières et des pêcheurs dans la cogestion, en s’inspirant d’initiatives qui ont donné de bons résultats.
- Susciter l’engagement politique aux niveaux régional et national à l’appui de la pêche artisanale et en phase avec les Directives sur la pêche artisanale, à l’image du Plan d’action régional sur la pêche artisanale de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée.
- Pour protéger le secteur de la pêche artisanale et préserver les sources de revenus et d’aliments qui y sont rattachées, la Conférence régionale demande aux États membres de la

région d'adhérer à l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR).

#### **Manifestation parallèle 4: Forum arabe pour les services de conseil rural**

Cette manifestation parallèle a été consacrée au lancement officiel du Forum arabe pour les services de conseil rural (le Forum arabe), un réseau collaboratif qui vise à développer les services de vulgarisation et de conseil rural dans l'ensemble des pays arabes. Le Forum arabe participe activement à la constitution de réseaux, à la mutualisation des connaissances et à l'apprentissage auprès des acteurs de différents secteurs des services de conseil rural. Il s'intéresse plus particulièrement à l'élaboration de systèmes inclusifs et pluralistes, qui tiennent compte des questions de genre et qui sont orientés vers le marché et répondent à la demande, ce qui montre son attachement à catalyser des changements positifs et le développement durable dans les communautés rurales.

Sur demande des parties prenantes du Forum, la FAO, en collaboration avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Forum mondial pour le conseil rural, a appuyé le processus qui a donné naissance au Forum arabe pour les services de conseil rural en facilitant les interactions entre les parties prenantes aux niveaux régional et national et en apportant son concours aux différentes dispositions techniques, institutionnelles et organisationnelles nécessaires à son lancement.

Après les allocutions d'ouverture officielle de la manifestation de lancement, qui ont été prononcées par les représentants de la FAO et du FIDA, les intervenants ont présenté le processus consultatif qui a abouti à la création du Forum arabe, notamment l'étude régionale consacrée au développement des services de conseil rural dans les pays arabes afin de promouvoir les activités à visée commerciale et la transformation inclusive, et trois consultations régionales auprès de décideurs politiques et de représentants d'organisations régionales et internationales.

Les intervenants ont également exposé la structure institutionnelle du Forum arabe et sa plateforme web, et des membres de la communauté du Forum arabe ont communiqué des messages clés. Dans leurs interventions, les participants ont souligné qu'il était important de mobiliser les parties prenantes aux niveaux national et régional pour élargir la communauté du Forum arabe, et ont attiré l'attention sur le pluralisme du système de services. Ils ont également insisté sur le fait que le Forum arabe devait adopter un cadre institutionnel à la fois léger, souple et informel et que l'appui de la FAO et du FIDA était essentiel à son fonctionnement. Les participants ont approuvé l'initiative et souscrit au fait que le Forum arabe constituait un levier de transformation rurale inclusive et durable aux niveaux national et régional.

Les participants ont reconnu le rôle important du Forum, qui n'a pas d'équivalent dans la région, et ont salué les efforts déployés par la FAO en faveur de sa création et de sa mise en service. Les débats sont résumés ci-après.

- a. Le Forum arabe s'avère être une innovation sociale et institutionnelle et un levier de transformation rurale qui tire parti de la force d'action collective.
- b. Il s'agit d'un rêve devenu réalité pour nombre de partisans des services de conseil rural dans la région, qui ont attiré l'attention sur le rôle des approches multipartites dans la prestation de services de conseil rural afin de réduire les doubles emplois, de produire un langage commun et de résoudre les difficultés que peut poser, notamment, le manque d'expertise en services de conseil rural.
- c. Le FIDA a réaffirmé sa participation et son engagement dans le cadre de l'initiative afin d'améliorer l'efficacité et le pluralisme des systèmes et de les orienter davantage vers les marchés. Il a souligné que l'initiative s'appuyait sur les efforts du Forum mondial pour le conseil rural, qui a permis de concrétiser les services de conseil rural dans 40 pays, les pays arabes étant isolés du Forum mondial. Le FIDA est convaincu du rôle essentiel des services de conseil rural ainsi que des liens à tisser entre les marchés et les populations rurales. Le Forum arabe est, dans sa conception, le fruit de nombreuses réflexions et de riches expériences.
- d. La place importante qu'occupent les services de conseil rural dans le portefeuille d'activités de la FAO a été soulignée. Le Forum arabe est une initiative porteuse de transformation qui contribuera à mettre les innovations et les technologies entre les mains des agriculteurs. Les services de conseil rural sont essentiels pour transformer les systèmes alimentaires, et le Forum

arabe permet de donner accès aux dernières innovations et connaissances. La FAO soutient le Forum mondial pour le conseil rural depuis 2011. L'Organisation étendra son appui au Forum arabe. Les innovations contribuent aux changements positifs et ouvrent la voie à la transformation des systèmes agroalimentaires.

- e. Il est à noter qu'à la suite du lancement du Forum arabe, le Forum mondial pour le conseil rural comprend 18 réseaux régionaux. Le Forum arabe peut apporter une riche contribution au Forum mondial, étant donné la diversité de la région et la jeunesse de sa population. Les participants ont salué les efforts des partisans qui ont fait avancer le processus.
- f. Les participants ont attiré l'attention sur l'importance des services de conseil rural pour apporter des solutions aux problèmes qui se posent dans les zones rurales et en ce qui concerne les systèmes alimentaires de manière générale. Ils ont notamment souligné qu'il était important de renforcer l'accès des petits agriculteurs aux services de conseil rural. Il est crucial d'élaborer des politiques publiques en matière de services de conseil rural et de vulgarisation. Compte tenu de la pluralité des acteurs, il est nécessaire d'établir un cadre de travail collaboratif à l'occasion d'une session coordonnée. Il est important de mobiliser les jeunes.
- g. Le Forum arabe peut mettre à profit les liens entre le secteur de la vulgarisation et le secteur de la coopération, afin de promouvoir les services de conseil rural. Il faut accorder une place plus importante aux femmes.
- h. Dans ce domaine, il est suggéré de traiter directement avec des structures professionnelles (associations, coopératives et organisations professionnelles, par exemple), qui comptent parmi leurs membres et leurs clients des petits agriculteurs ayant des besoins urgents (informations régulières, orientations et formations), l'objectif étant de mettre en place une agriculture durable et robuste face au changement climatique et à la pénurie d'eau. Compte tenu de la situation actuelle, les efforts doivent être encore plus importants, et dans un tel contexte, la Conférence régionale demande à la communauté du Forum arabe d'approfondir les connaissances qu'elle détient sur ses membres et de déterminer quels atouts ceux-ci peuvent, à titre individuel, apporter au groupe. Il est par ailleurs nécessaire d'échanger les données d'expérience, les avis et les suggestions.
- i. Il est largement admis que la vulgarisation agricole joue un rôle primordial dans la transformation des zones rurales et le développement des systèmes agricoles, et il ne fait aucun doute que ce forum contribuera à accélérer le transfert de technologies et d'expertises agricoles, ainsi que la communication d'exemples de réussites auprès des parties prenantes, qui tireront parti des développements technologiques dans le domaine de la communication, des informations et de l'intelligence artificielle.
- j. Compte tenu de la situation actuelle, les efforts doivent être encore plus importants, et dans un tel contexte, la Conférence régionale demande à la communauté du Forum arabe d'approfondir les connaissances qu'elle détient sur ses membres et de déterminer quels atouts ceux-ci peuvent, à titre individuel, apporter au groupe. Il est par ailleurs nécessaire d'échanger les données d'expérience, les avis et les suggestions.
- k. Les organisations régionales, notamment le Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches (ACSAD) et l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA), ont apporté leur appui à cette initiative et ont donné l'assurance que l'élan créé serait maintenu. M. Salah Al Din Bekkaly Yekhlif (Maroc) a salué l'accomplissement, qu'il estime important, et s'est engagé à apporter son appui indéfectible.
- l. Le Forum arabe constitue un exemple de collaboration et il est important qu'il bénéficie de l'appui institutionnel nécessaire en tant qu'initiative multipartite porteuse de transformation.
- m. Il est suggéré de mettre à profit les réseaux sociaux pour faire connaître le Forum arabe, nouer des liens et faire du Forum un espace de rassemblement des agents de vulgarisation et des conseillers ruraux dans la région. Le réseau est composé de plus de 4 000 membres.